

REGARDS SUR LE PARCOURS GYMNASIAL DES JEUNES VAUDOIS

*Incidences des nouvelles réglementations
sur la réussite des élèves*

Eugen Stocker

123 / Juin 2006



Unité de recherche pour le pilotage
des systèmes pédagogiques



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	5
2. CONTEXTE	7
2.1 Augmentation des effectifs d'élèves	7
<i>Raisons de l'augmentation</i>	9
2.2 Influence des réformes scolaires	14
<i>Réforme de la scolarité obligatoire</i>	14
<i>Nouveau Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM)</i>	14
<i>Nouveautés liées à l'Ecole de diplôme</i>	16
2.3 Niveau de formation des parents	16
2.4 Economies	17
3. RÉUSSITES ET ÉCHECS DANS LE CURSUS GYMNASIAL	18
3.1 Analyse de la division maturité	18
<i>Niveaux de réussite selon la région linguistique en Suisse</i>	18
<i>Evolution générale dans le canton de Vaud</i>	19
<i>Analyse détaillée de l'effet RRM</i>	19
<i>Effet genre</i>	21
<i>Effet des changements au secondaire I</i>	22
<i>Réorientations de la division maturité vers la division diplôme</i>	24
<i>Rapport entre le taux d'échec et le taux de redoublement</i>	25
<i>Différences des taux de redoublement entre établissements</i>	26
3.2 Analyse de la division diplôme	28
<i>Evolution générale</i>	28
<i>Effet genre</i>	29
<i>Taux de redoublement selon l'option</i>	29
<i>Durée de la formation gymnasiale préparant au diplôme</i>	30
4. ATTITUDES DES ÉLÈVES	32
4.1 Les attitudes d'élèves vues par les directions	32
4.2 Perception des gymnases par les élèves	33
<i>Relations et travail avec les enseignants</i>	33
<i>Travail de maturité</i>	35
5. REMARQUES CONCLUSIVES ET RECOMMANDATIONS	37
5.1 L'échec scolaire	37
<i>La double compensation</i>	39
<i>Branches scientifiques et options</i>	39
<i>Effets genre</i>	40
<i>Ecole de diplôme</i>	40
<i>Articulation entre niveaux secondaires I et II</i>	40
5.2 Fragilité des élèves	41
GLOSSAIRE	43
BIBLIOGRAPHIE	45

*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la Formation et de la Jeunesse.
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement la Direction des gymnases vaudois, la Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois, chacune des directrices et chacun des directeurs, ainsi que de nombreux doyennes et doyens pour leur soutien à cette recherche.

I. INTRODUCTION

Depuis une dizaine d'années, les institutions de formation ont traversé une période d'intenses changements. Dans le canton de Vaud (Suisse), la plupart des niveaux d'enseignement ont été modifiés dans leur structure ou leur fonctionnement à l'occasion d'une réforme d'ensemble, cherchant à regrouper en un tout cohérent de nombreux projets de réformes partielles. Le nouveau *Règlement de reconnaissance de la maturité*¹ (RRM, 1995), faisant suite au nouveau plan-cadre (PEC-MAT, 1994) a suscité d'intenses réflexions et de profonds changements dans les études gymnasiales. L'organisation des études, avec le choix possible d'options spécifiques et complémentaires, le travail de maturité et des conditions particulières de promotion (double compensation), doivent permettre aux gymnases de relever le difficile défi consistant à offrir un enseignement adapté à chaque étudiant, tout en assurant *de solides connaissances fondamentales adaptées au niveau secondaire*, en évitant *la spécialisation ou l'anticipation de connaissances ou d'aptitudes professionnelles* (RRM) de manière à pouvoir accéder à toutes les facultés de l'Université et des EPF.

La multiplicité des parcours possibles, liée au choix du canton d'appliquer dans toute son extension l'offre d'options spécifiques et complémentaires, entraîne un changement important par rapport aux filières passées. La notion de classe, chère à l'enseignement obligatoire, est beaucoup plus mouvante au niveau gymnasial et ne constitue plus pour les élèves la même référence. Dans le même temps, les tensions sur le marché du travail, notamment pour les jeunes, et la paupérisation de certaines familles (monoparentales en particulier) entraînent une insécurité importante et une fragilisation d'un bon nombre de jeunes, qui devraient pourtant jouir d'une image positive d'eux-mêmes grâce à un bon parcours de formation.

Nous ne faisons qu'évoquer ici un ensemble de transformations des institutions de formation et de la société qui semblent entraîner, dans certains cas, des difficultés importantes pour les gymnasiens (échec, abandon des études, perte de motivation). Il a été constaté en particulier, depuis quelques années, que les échecs dans les gymnases sont en augmentation sensible.

Afin de prendre la mesure de cette évolution, l'URSP a été sollicitée pour analyser les données existantes, de manière à offrir un regard rétrospectif sur les changements qui sont intervenus ces dix dernières années et à en tirer un enseignement. Le mandat qui a été élaboré pour cette étude a été approuvé par la Conférence des directeurs de gymnase et par le Conseil de direction de l'URSP. Les objectifs suivants ont été définis :

- établir pour les dix dernières années les taux de passage et d'abandon pour les trois années du gymnase dans chacun des établissements;
- compléter et approfondir la compréhension des taux de passage par les statistiques recueillies en cours et en fin d'année scolaire dans chaque établissement;
- analyser l'attitude des élèves à l'égard de leurs études et du gymnase à partir des données fournies par l'enquête EVAMAR I;
- analyser l'incidence des réformes, de l'augmentation du taux des élèves orientés vers le gymnase et de l'accroissement démographique sur la réussite des élèves dans les différents établissements;
- dégager avec chacune des directions d'établissement, sur la base des analyses effectuées, les caractéristiques des établissements pouvant expliquer les résultats;
- *élaborer des recommandations visant à améliorer les chances de réussite et à adapter la politique éducative des gymnases à la situation actuelle.*

Au-delà du contexte vaudois, on peut souligner que le fonctionnement et la qualité des études gymnasiales est un sujet qui intéresse l'ensemble des responsables de l'instruction publique. La *Conférence suisse des*

¹ Ordonnance du Conseil fédéral / Règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) des 16 janvier / 15 février 1995.

directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a ainsi souhaité qu'une recherche soit effectuée pour mieux connaître les gymnases et la manière dont ils avaient implanté les nouvelles réglementations (RRM). Une première étude (EVAMAR I) a donné lieu à une publication en 2005. Cette étude portait sur la mise en œuvre de la réforme et des objectifs pédagogiques transversaux, mais aussi sur l'adéquation des options proposées aux intérêts des élèves et l'incidence de ces profils de formation sur la suite des études. Une deuxième étude (EVAMAR II) est actuellement mise sur pied. Elle visera plus spécifiquement à déterminer si les études gymnasiales remplissent bien leur mission de préparation aux études supérieures en analysant les attentes des milieux de formation tertiaire, ainsi que la qualité des examens de maturité réalisés dans les gymnases, et en proposant à un échantillon d'étudiants un test permettant de juger de leur aptitude aux études.

Ces études de niveau national ont pour but de mieux connaître le niveau des étudiants dans un « marché de la formation » de plus en plus international et compétitif. Elle s'inscrit aussi dans une volonté de contrôle de la « production » des gymnases (*outputs*) auxquels il est souhaité de donner une plus grande autonomie.

La présente étude est évidemment beaucoup moins ambitieuse, mais nous serions heureux qu'elle donne aux acteurs directs de la formation – les directions et les enseignants – des instruments de réflexion pour orienter leurs efforts et pour préciser les objectifs communs à atteindre.

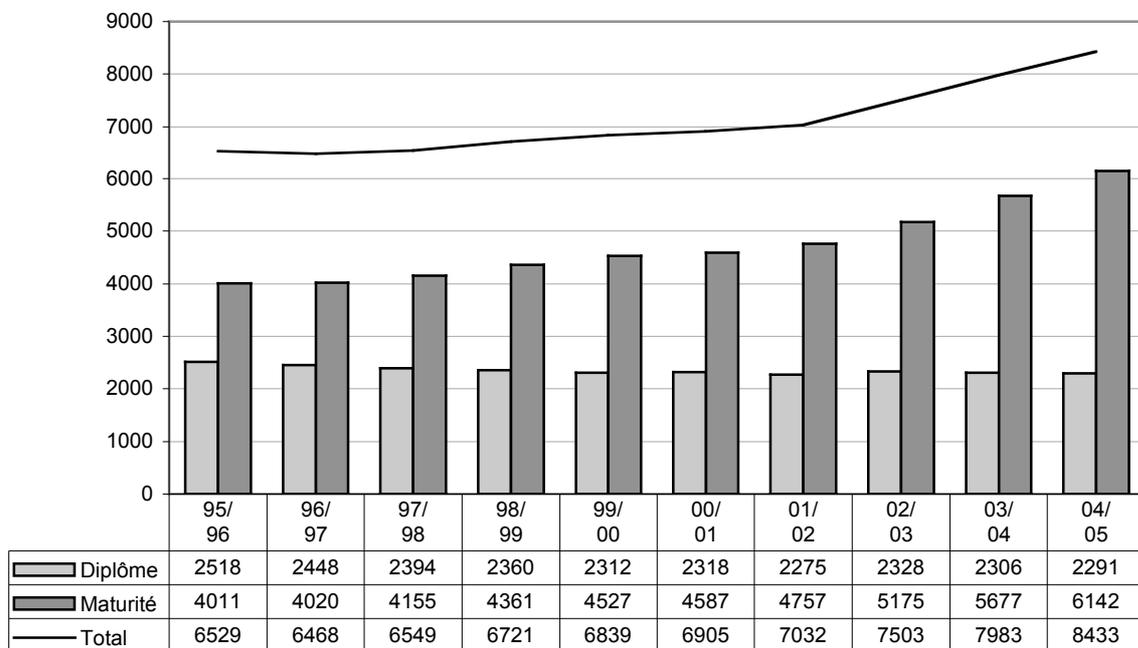
L'étude se compose de quatre parties. Dans la première, nous décrirons quelques facteurs permettant de cerner la population des jeunes suivant le gymnase. Le chapitre suivant est consacré à l'analyse des réussites et des échecs des élèves dans les deux divisions, maturité et diplôme, des gymnases. La troisième partie traite de l'attitude des élèves sur la base des résultats récoltés lors de l'enquête EVAMAR I. Enfin, dans la dernière partie, nous tenterons de dessiner quelques pistes susceptibles d'apporter une réponse à certains des problèmes que nous aurons relevés.

2. CONTEXTE

Dans le présent chapitre, nous analysons les facteurs extérieurs à l'établissement gymnasial qui ont ou peuvent avoir – directement ou indirectement – des répercussions sur les taux de réussite des élèves. Il s'agit plus particulièrement de l'évolution démographique et des réformes scolaires.

2.1 AUGMENTATION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES

Le nombre d'élèves pouvant se présenter à l'entrée du gymnase varie dans le temps et il convient d'en mesurer l'ampleur. En effet, l'évolution des effectifs peut se répercuter sur l'encadrement des élèves dans les établissements, affecter les conditions d'enseignement et, en fin de compte, influencer les performances et les réussites des élèves.

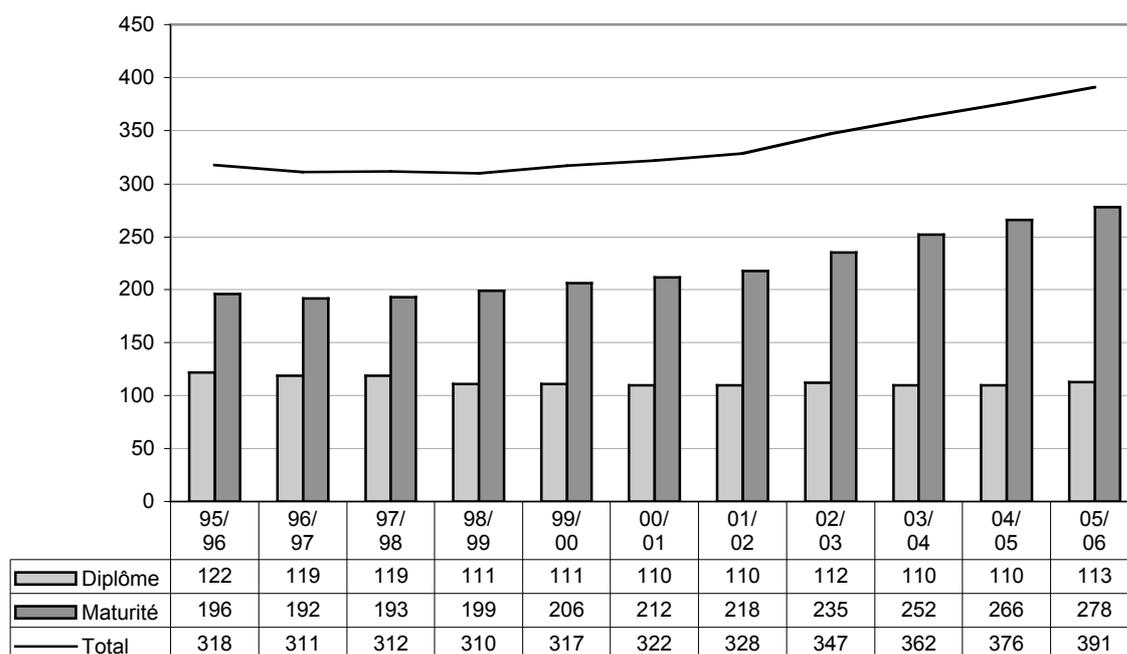


Graphique 1: Effectifs d'élèves du gymnase selon la division (maturité ou diplôme)

Depuis 1997, les effectifs d'élèves des gymnases ont augmenté (graphique 1). En 2004/05, les gymnases comptent un tiers d'élèves de plus qu'en 1996/97. Cette évolution concerne uniquement la division maturité dont les effectifs ont augmenté de plus de 50% dans ce même laps de temps. Les effectifs de la division diplôme, en revanche, fluctuent depuis 1999 autour de 2300 élèves et sont plutôt à la baisse.

L'augmentation des effectifs représente un défi organisationnel pour les établissements. Pour l'enclassement de tous ces élèves, on peut faire augmenter – dans les limites du cadre légal – l'effectif de chacune des classes ou, si cette mesure n'est pas suffisante, on peut ouvrir de nouvelles classes. Dans ce dernier cas, il faut disposer des locaux et des ressources nécessaires.

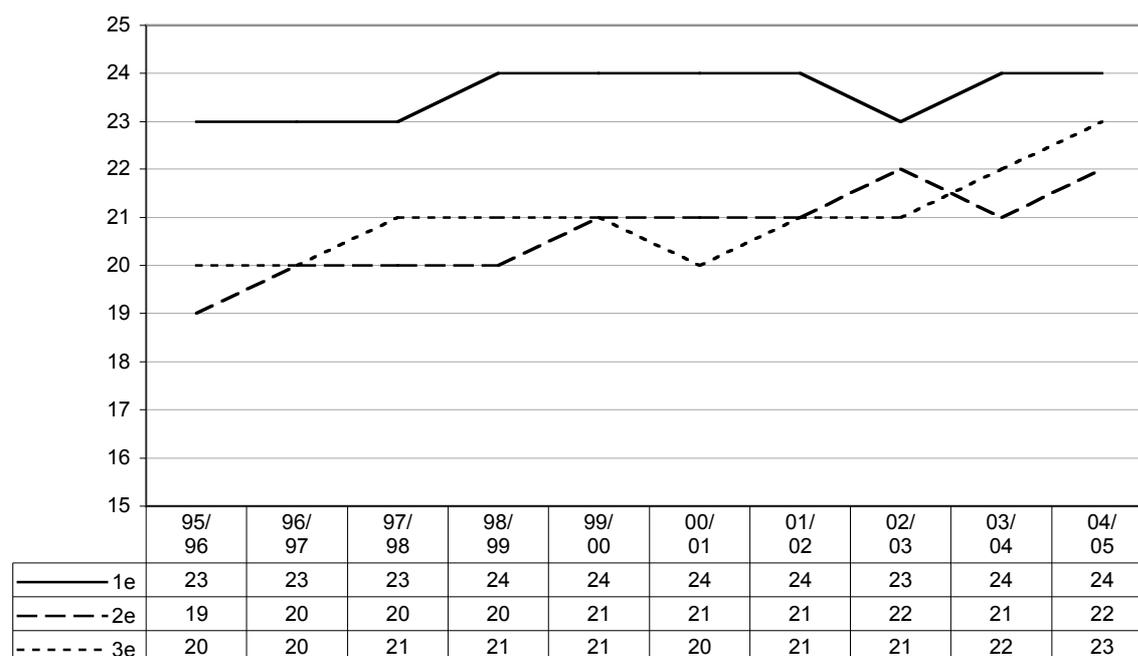
Le graphique 2 montre que l'évolution du nombre de classes suit, en gros, celle des effectifs scolaires.



Graphique 2: Nombre de classes au gymnase, selon la division

Le graphique 3 se limite à illustrer l'évolution des effectifs par classe dans la division maturité, puisque l'augmentation des effectifs et du nombre de classes concerne uniquement cette division.

En première année, les effectifs moyens par classe se situent depuis des années à un niveau relativement élevé. En deuxième et troisième, partant d'effectifs plus bas, la tendance est nettement à la hausse. Si la tendance se confirme, les effectifs seront désormais plus petits en deuxième année qu'en troisième, un phénomène que nous essayerons d'approfondir plus loin.



Graphique 3: Effectifs des classes, division maturité

Raisons de l'augmentation

Plusieurs raisons expliquent l'augmentation des effectifs. La croissance démographique constitue évidemment la première explication. Mais il faut aussi considérer le taux de passage entre la scolarité obligatoire et la formation post-obligatoire. Ce taux est lié au nombre d'élèves qui suivent les filières permettant d'accéder au gymnase, et donc à la répartition des élèves entre les différentes filières et aux conditions d'obtention du certificat de fin d'études.

Cependant, les jeunes conservent la possibilité de choisir d'autres voies de formation. Nous verrons que plus de 20% des élèves de la filière la plus exigeante (VSB) ne fréquentent pas le gymnase.

Il faut encore tenir compte, pour comprendre l'augmentation des effectifs, des voies indirectes pour arriver au gymnase. Grâce à une année supplémentaire, dite de raccordement (RACC), des élèves à l'aise dans une voie à exigences faibles ou moyennes peuvent obtenir un certificat de la voie à exigences moyennes ou fortes respectivement, et accéder ainsi au gymnase.

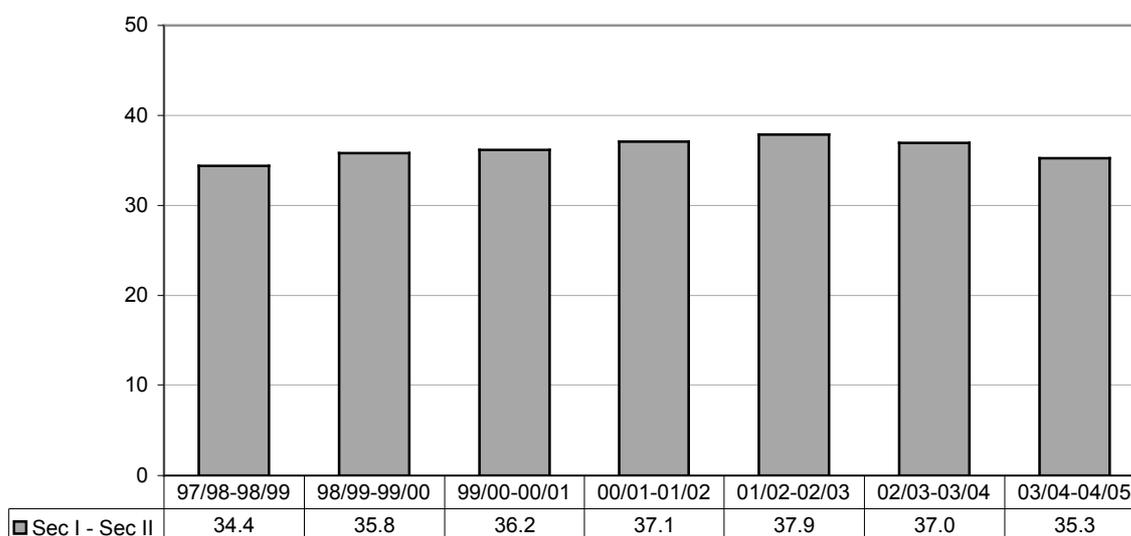
Démographie

La part de la population en âge d'entrer au secondaire II est en augmentation. Il s'agit là de l'effet lointain du baby-boom des années 1960. Les enfants d'alors, devenus adultes, ont provoqué à leur tour une vague démographique. Ce sont les enfants de cette deuxième vague qui peuplent aujourd'hui les gymnases.

Selon les prévisions récentes de l'Office fédéral de la statistique², la vague démographique devrait faire croître les effectifs des gymnasiens suisses jusqu'en 2008, et les faire diminuer ensuite. Une étude plus ancienne du SCRIS prévoit les mêmes tendances pour le canton de Vaud³.

Taux de passage

Le graphique 4 illustre le taux de passage entre la fin de la scolarité obligatoire et les gymnases (divisions maturité et diplôme). Toutes les filières du secondaire I sont prises en compte⁴. Ce graphique indique si, globalement, une plus grande proportion d'élèves du secondaire I accède aux études gymnasiales.



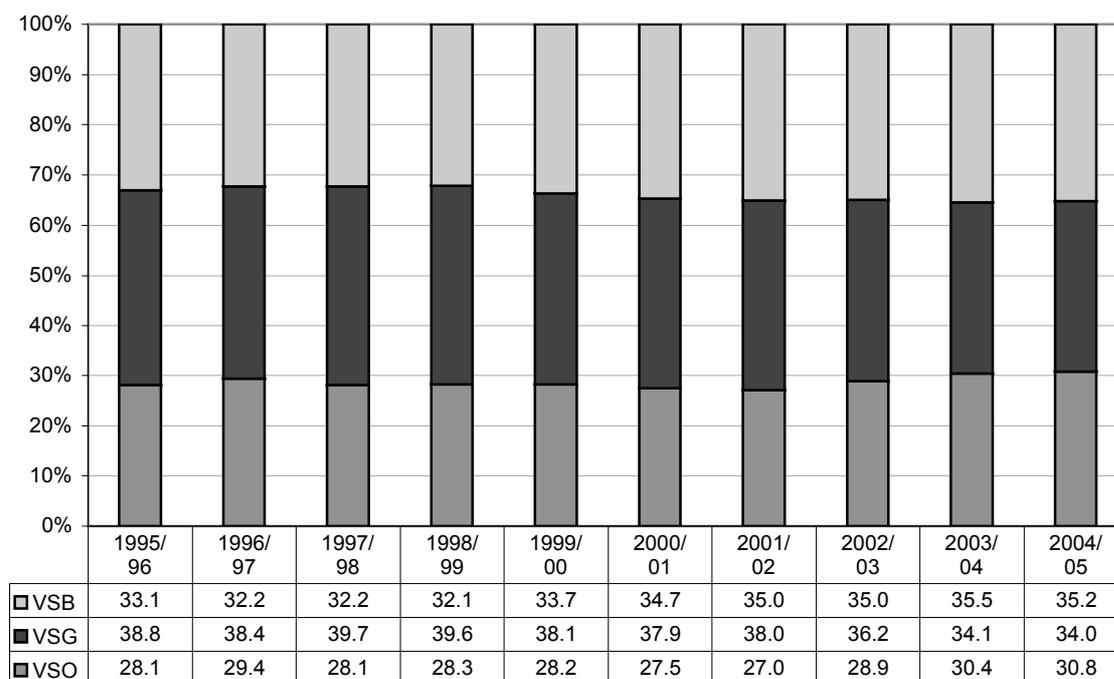
Graphique 4: Taux de passage du secondaire I vers le gymnase

² Elèves et titres du degré secondaire II : Scénarios 2005-2014, no de commande 611-0500

³ Evolution estimée de la démographie scolaire, Vaud – 2004-2030, SCRIS, juin 2004

⁴ Calcul: proportion d'élèves d'une volée de la 9e qui poursuit les études l'année suivante au gymnase.

En 1997/98, un peu plus d'un tiers des élèves à la fin de la scolarité obligatoire (34.4%) avaient accès au gymnase l'année suivante. Cette proportion a augmenté jusqu'en 2001/02 (37.9%) ce qui a donc accentué l'afflux d'élèves dû à l'accroissement démographique. Le taux de passage baisse les deux années suivantes et se trouve en 2003/04 à 35.3%, c'est-à-dire à peu près au même niveau qu'en 1998/99. L'ouverture des gymnases à une plus large population d'élèves n'a donc pas duré longtemps. On notera qu'elle a eu lieu en même temps que l'introduction du nouveau RRM et d'EVM au secondaire I. Le taux de passage diminue au moment de l'arrivée des élèves qui ont passé par la réforme au cours de leur scolarité obligatoire.



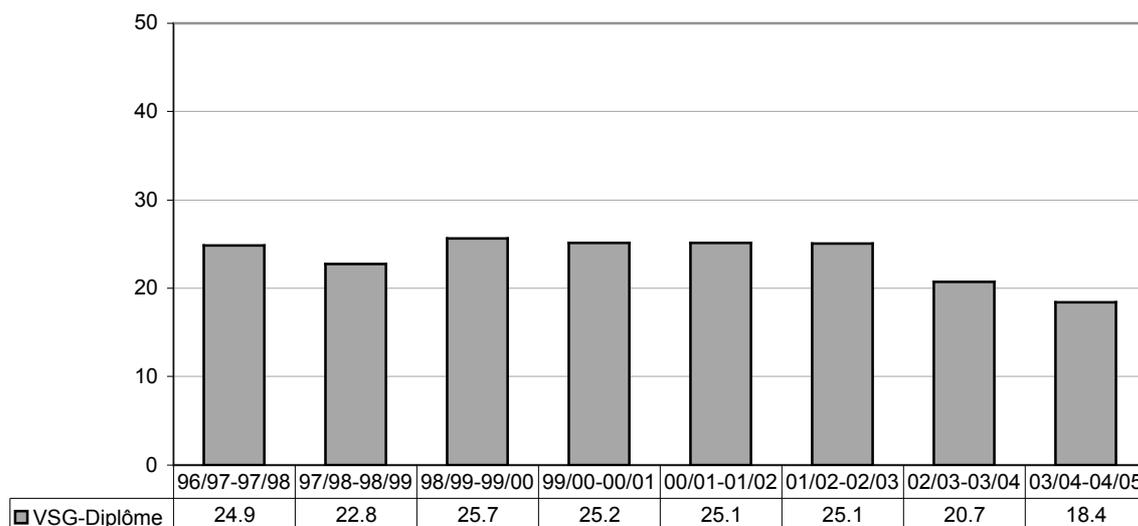
Graphique 5: Répartition des élèves en 9^e année selon les voies

Le graphique 5 illustre la répartition des élèves de la neuvième année du secondaire I dans les différentes voies et permet de distinguer la population susceptible d'entreprendre des études gymnasiales, c'est-à-dire les élèves de la filière VSB (voie secondaire de baccalauréat) souhaitant suivre l'École de maturité, et la population des classes de VSG (voie secondaire générale) qui peut accéder à l'École de diplôme pour autant qu'ils aient réussi leur année scolaire avec un nombre de points supérieur au minimum requis dans les branches principales.

Depuis quelques années, nous constatons une certaine polarisation : la VSB et la VSO augmentent au détriment de la VSG. En effet, la part de la VSB passe de 32% en 1998/99 à plus de 35% dès 2000/01. La part de la VSG diminue de 40% en 1998/99 à 34% en 2003/04. Ainsi, la base de recrutement de l'École de maturité s'élargit (VSB), alors que celle de l'École de diplôme rétrécit (VSG). Notons que la répartition des élèves dans les différentes voies ne semble plus se modifier aujourd'hui, ce qui stabilise à nouveau la base de recrutement des gymnases.

Parallèlement à l'augmentation démographique, on a constaté, jusqu'en 2002, une augmentation momentanée du taux de passage au gymnase qui a fait croître encore le nombre d'élèves à prendre en charge à ce niveau.

Une analyse plus fine permet de voir en détail la proportion d'élèves des filières VSG et VSB qui entrent au gymnase.



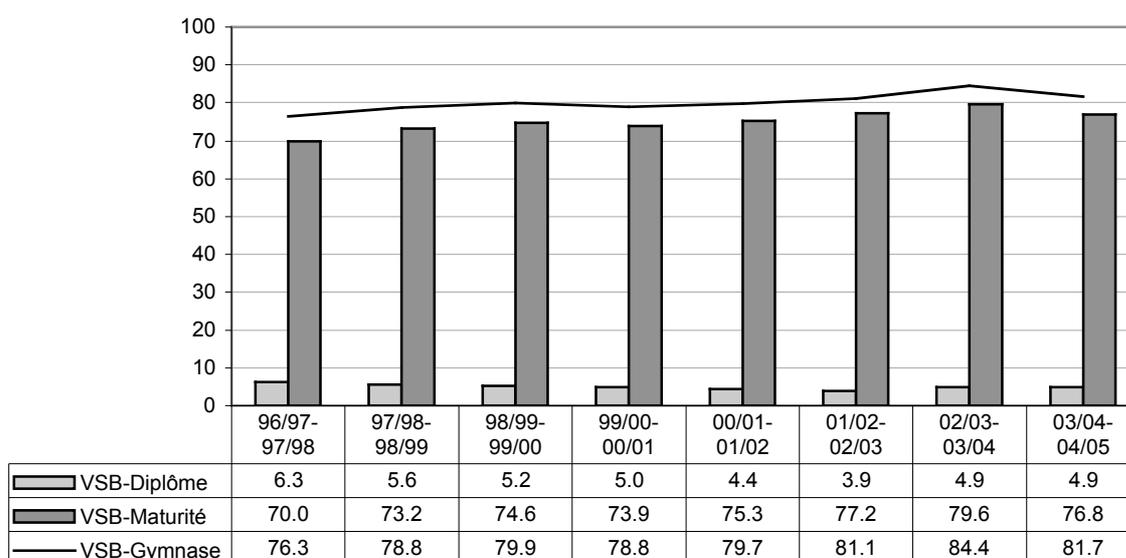
Graphique 6: Taux de passage de la VSG vers le gymnase (division diplôme)

Jusqu'en 2001/02, un élève de la VSG sur quatre (25%) poursuivait ses études en division diplôme du gymnase (graphique 6). Aujourd'hui, c'est le cas de moins d'un élève sur cinq (18.4%).

Les élèves de la VSB ont le choix d'accéder à l'une ou l'autre des divisions gymnasiales. Globalement, leur taux de passage vers les gymnases augmente de 76.3% en 1996/97 à 84.4% en 2002/03 (graphique 7). L'année suivante, le taux baisse.

Le passage vers la division diplôme ne concerne qu'une petite minorité des élèves issus de la VSB : 6.3% en 1996/97, 3.9% en 2001/02 et 4.9% depuis 2002/03.

La proportion d'élèves qui s'orientent vers la division maturité augmente de 1996/97 (70%) à 2002/03 (79.6%), avec une évolution assez marquée entre 1999/00 et 2002/03. Cette année-là, le taux atteint son apogée et baisse l'année suivante (76.8% en 2003/04), mais il n'est pas possible pour l'instant d'y voir une tendance.



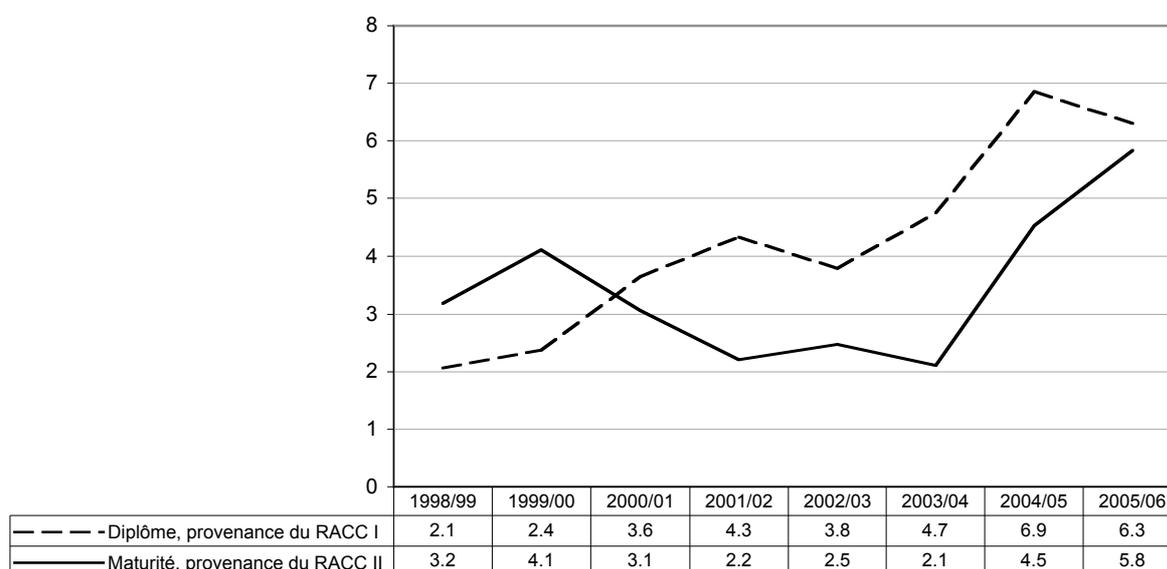
Graphique 7: Taux de passage de la VSB vers le gymnase

Année de rattachement

Nous n'avons pris en considération jusqu'ici que le passage direct de la scolarité obligatoire au gymnase. Depuis 1997/98, un enseignement de rattachement permet aux élèves de VSO et de VSG, moyennant une année scolaire supplémentaire, d'acquérir les compétences de la voie plus exigeante la plus proche. Ainsi, le RACC I permet aux élèves issus de la VSO d'accéder à l'Ecole de diplôme, et le RACC II ouvre aux élèves de la VSG l'Ecole de maturité. Cette année leur ouvre ainsi des perspectives de formation plus larges au niveau post-obligatoire.

En division diplôme (graphique 8), la proportion des élèves en provenance du RACC I a triplé depuis 1998/99. Aujourd'hui, ils représentent un peu plus de 6% des effectifs en première année (67 élèves).

En division maturité, l'évolution de la proportion d'élèves issus du RACC II n'est pas régulière : entre 1999/00 et 2001/02, elle diminue de moitié; entre 2003/04 et 2005/06, elle augmente fortement. Aujourd'hui, les élèves issus du RACC II représentent presque 6% des effectifs en première année de la division maturité (140 élèves).



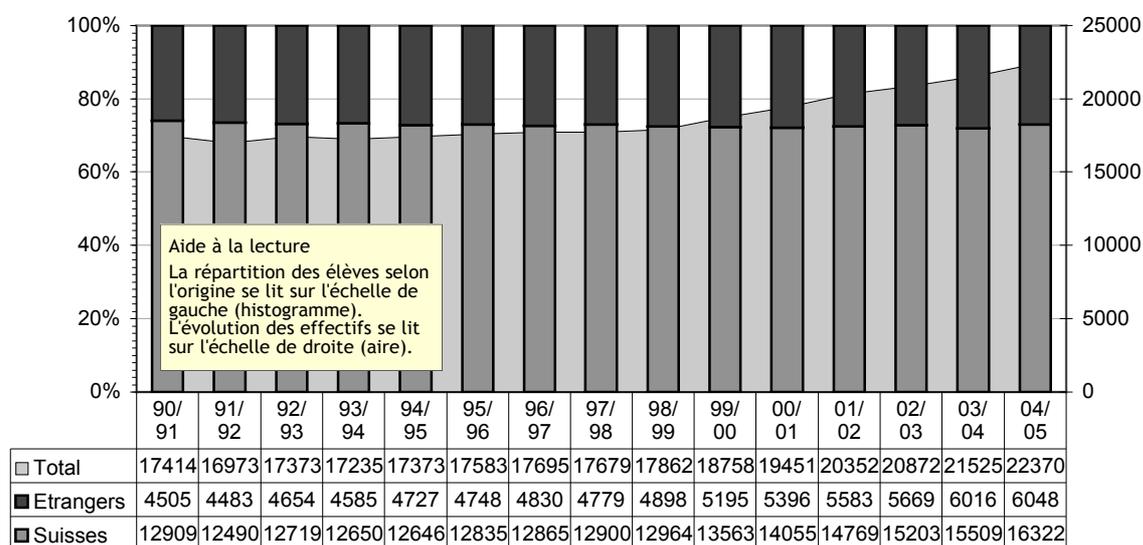
Graphique 8: Pourcentage d'élèves de la première année des gymnases en provenance de l'enseignement de rattachement

Les élèves issus des RACC I et II, en forte augmentation depuis 2003/04, contribuent aussi à l'augmentation des effectifs des gymnases représentée dans le graphique 1. On peut rappeler que, dans le cadre de la réforme des voies secondaires, les possibilités de changer de voie ont été restreintes, et le recours à l'année de rattachement explicitement proposée comme alternative à ces changements de voie en cours de scolarité.

Changement de population

Certains directeurs estiment que l'augmentation du taux de passage s'est accompagnée d'une modification de la structure de la population des gymnases (origine sociale plus diverse ces dernières années). Nous n'avons pas de données directes permettant de confirmer cette hypothèse (la catégorie socio-professionnelle des parents d'élèves n'est pas disponible dans le canton de Vaud). On peut relever des changements dans la population d'origine étrangère établie dans le canton, mais l'incidence de ces changements dans la population des gymnases ne devrait pas être importante puisqu'une faible proportion d'étrangers accèdent à ces études. Cela correspond, en revanche, pour la scolarité obligatoire, à une augmentation sensible de l'hétérogénéité des classes.

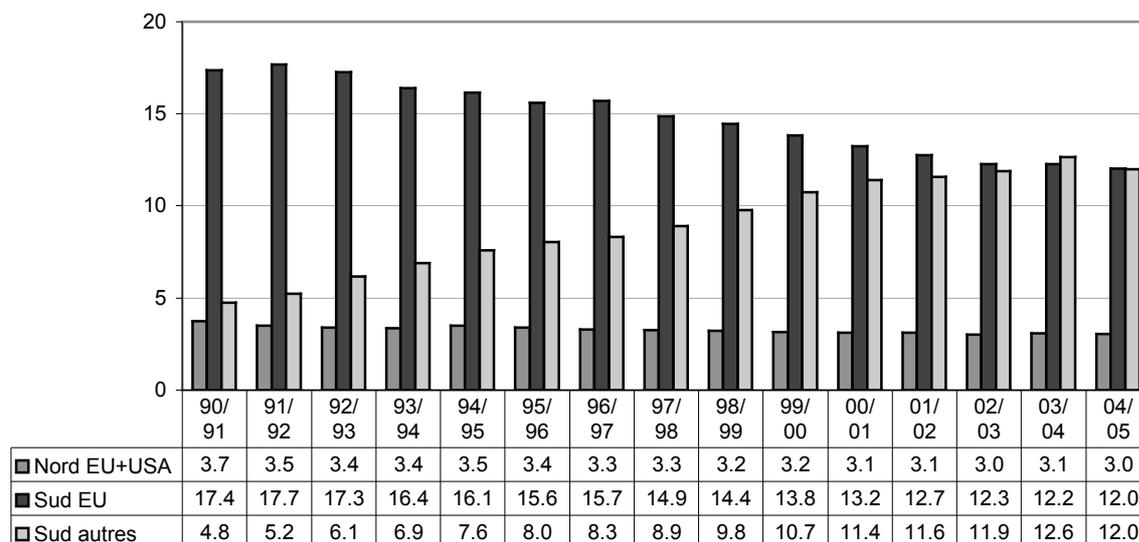
Les graphiques 9 et 10 se limitent aux degrés 7 à 9 de la scolarité obligatoire. La surface grisée (graphique 9) représente l'évolution des effectifs des degrés 7 à 9 au cours des années 1990/91 à 2004/05.



Graphique 9: Evolution des effectifs et répartition selon l'origine au secondaire I (7-9)

Depuis le milieu des années 90, les effectifs des degrés 7 à 9 augmentent, d'abord faiblement, puis très fortement à partir de 1999/00. Simultanément, en plus de cette augmentation des effectifs, les établissements ont dû mettre en œuvre la réforme EVM, à partir de 1997/98.

La répartition entre élèves suisses et étrangers reste à peu près stable ces quinze dernières années. Une analyse plus fine révèle cependant une réalité plus complexe si l'on tient compte des nationalités des élèves⁵.



Graphique 10: Proportion d'élèves étrangers selon groupes de nationalités, secondaire I (7-9)

⁵ Nord EU + USA : Belgique, Allemagne, France, Royaume-Uni, Liechtenstein, Autriche, Etats-Unis
Sud EU : Grèce, Italie, Portugal, Espagne
Sud autres : Yougoslavie (avant éclatement), Turquie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, ex-Yougoslavie, autres.

Malgré un taux d'élèves étrangers stable, la structure de la population scolaire d'origine étrangère a fortement changé (graphique 10). La proportion d'élèves provenant des pays du nord de l'Union Européenne (UE) et des Etats-Unis diminue légèrement. Les élèves du groupe sud de l'UE, notamment les italiens, les espagnols et les portugais, sont en forte diminution et sont remplacés par des élèves des autres pays du sud, en provenance de l'ex-Yougoslavie, en particulier. La part de ce groupe représentait moins de 5% des élèves en 1990/91, en 2003/04 elle dépasse les 12%.

2.2 INFLUENCE DES RÉFORMES SCOLAIRES

Les réformes modifient la structure ou/et le fonctionnement de l'école dans le but de les améliorer. Cependant leur implémentation peut bousculer quelque peu la vie dans les établissements et produire des effets non désirés. Ces dernières années, les gymnases ont été touchés indirectement par la réforme EVM et très directement par la réforme du *Règlement de reconnaissance de la maturité* (RRM).

Réforme de la scolarité obligatoire

La scolarité obligatoire a été profondément réformée par EVM (Ecole Vaudoise en Mutation). Les gymnases sont indirectement concernés par cette réforme puisqu'ils accueillent depuis 2002 des élèves au cursus «muté».

EVM se caractérise à la fois par des modifications structurelles et par de nouvelles démarches pédagogiques.

A partir de 1997, EVM a été implantée successivement dans les différents degrés de la scolarité obligatoire⁶. La réforme a démarré dans des classes exploratoires, avant d'être généralisée l'année suivante à l'ensemble des classes du degré concerné. Les élèves issus des classes exploratoires sont arrivés au gymnase en 2002. Les arrivants en 2003 ont tous passé par EVM.

La mise en place d'EVM ne s'est pas effectuée sans difficultés. Le système d'évaluation, notamment, a été modifié à plusieurs reprises et a suscité un large débat public. Après un temps permettant d'expérimenter des évaluations plus qualitatives, sans calcul de moyennes, il a été décidé de revenir au système des notes pour évaluer les travaux des élèves à partir de la cinquième année. De même, le certificat de fin d'études, que beaucoup de cantons ne connaissent pas, a été remis en question et modifié dans un sens plus formatif, avant que de nouvelles exigences lui redonnent son caractère certificatif.

En plus de ces difficultés, à la mesure des ambitions de la réforme, EVM intervenait dans un contexte global difficile, caractérisé principalement par une forte augmentation des effectifs scolaires, comme nous l'avons rappelé plus haut, et par une modification sensible de la composition de la population étrangère. Enfin, un redressement des finances cantonales a dû être mis en place, entraînant un plafonnement des dépenses d'éducation, ou même des coupes dans les enveloppes budgétaires des établissements.

Les défis que les établissements de la scolarité obligatoire devaient relever étaient donc multiples : accueillir un plus grand nombre d'élèves, intégrer des enfants d'un horizon culturel différent et dont la langue maternelle n'est pas de type latin, implémenter la réforme EVM et, *last but not least*, accepter la diminution de l'enveloppe budgétaire. Pour faire face à cette dernière exigence, certains établissements ont diminué les mesures de soutien pédagogique destinées aux élèves défavorisés. Cette situation n'était évidemment pas favorable pour mettre en place de bonnes conditions d'apprentissage.

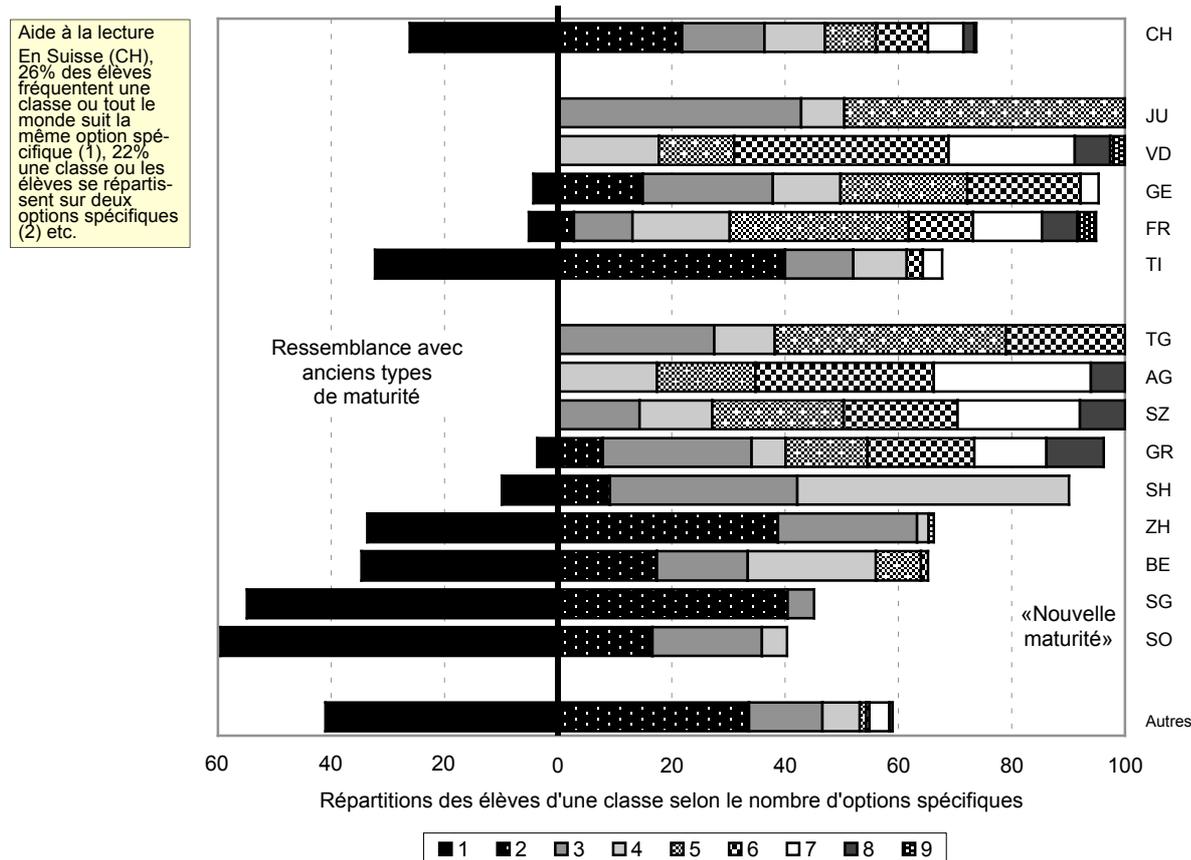
Nouveau Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM)

L'introduction du nouveau Règlement de reconnaissance de la maturité, entré en vigueur le 1er août 1995, a eu des répercussions importantes sur l'organisation des études gymnasiales. Nous rappelons ici quelques éléments essentiels de cette réforme.

⁶ Deux points marquent le départ d'EVM (classes exploratoires): 1997 en 5e année (début du cycle de transition), 2000 en 1re année (début de l'enseignement primaire).

Système de disciplines d'enseignement

Les anciens types de maturité sont remplacés par un système de disciplines fondamentales, d'options spécifiques et complémentaires. Concrètement, les élèves d'une même classe peuvent suivre une même option spécifique ou pas. L'organisation de l'enseignement devient plus complexe et la notion de classe se dilue. Le graphique 11 montre que les cantons avaient une certaine liberté dans l'implémentation de la réforme et qu'ils ont organisé leurs classes de manière différente.



Graphique 11: Organisation de l'enseignement dans les classes terminales, selon le canton

En moyenne suisse (cf. première barre), un quart des élèves fréquentent une classe dans laquelle tous les élèves suivent la même option spécifique. Dans les cantons de Saint-Gall et de Soleure, plus d'un élève sur deux se trouve dans cette situation. Rappelons que c'est avant tout l'option spécifique qui définit le profil de la formation gymnasiale. Le regroupement dans une même classe des élèves suivant une même option ne différencie donc guère le nouveau système des anciens types de maturité. Les nouvelles options peuvent donc entraîner très peu de changement par rapport à l'ancien système. Dans les cantons romands⁷, l'esprit du nouveau règlement a été respecté. Dans le canton de Vaud en particulier, les élèves d'une même classe peuvent suivre jusqu'à neuf options spécifiques différentes.

Regroupement de disciplines en domaines

Certaines branches ont été regroupées en une seule discipline fondamentale (appelée domaine). Le domaine des *sciences expérimentales* comporte la biologie, la chimie et la physique, le domaine des *sciences humaines* l'histoire, la géographie et l'introduction à l'économie et au droit. La note obtenue dans un domaine a le même poids que celle des autres disciplines fondamentales. Ainsi, les sciences expérimentales ne «valent» pas plus que, par exemple, la musique ou une seule des trois langues.

⁷ Sont pris en compte uniquement les cantons avec des échantillons suffisants.

Travail de maturité

Le travail de maturité exige du jeune de développer une démarche créative et intégrative. En développant un sujet, il intègre plusieurs disciplines et montre ainsi la manière dont il a assimilé les connaissances fondamentales lui permettant de poursuivre des études universitaires. Le travail de maturité demande un investissement important de la part de l'élève. Il est évalué et constitue une condition d'accès aux examens de certificat de maturité. Cependant, il ne compte pas comme note de maturité. L'encadrement du travail de maturité représente aussi, pour les enseignants, une charge de travail supplémentaire.

Double compensation de notes insuffisantes

Afin d'éviter que des jeunes puissent obtenir une maturité avec des résultats très contrastés, les notes insuffisantes doivent être compensées à double. Ainsi, pour l'obtention du certificat de maturité, les notes en dessous de la note 4 (notes insuffisantes) doivent être compensées par le double de ces écarts au seuil de suffisance.

Règles de promotion dans le canton de Vaud (division maturité)

Sous l'impulsion du nouveau RRM, le canton de Vaud a adapté les conditions de promotion en division maturité des gymnases. Dans un premier temps, la règle de la double compensation – obligatoire pour l'obtention du certificat – a également été retenue comme critère de promotion à la fin de la première et de la deuxième année, dans le souci d'appliquer les mêmes critères de réussite tout au long du cursus gymnasial. A la suite d'une motion parlementaire cependant, le Grand Conseil a modifié la Loi et limité l'application de la double compensation à la dernière année (entrée en vigueur en 2001). De ce fait, les élèves sont promus dans les deux premières années avec une compensation simple des notes insuffisantes, avant d'être confrontés à la double compensation au moment de la maturité. Ceci introduit un durcissement important des critères de réussite à la fin du parcours gymnasial.

Nouveautés liées à l'Ecole de diplôme

Depuis la rentrée 1997/98, un nouveau règlement s'applique aux écoles de diplôme. Les élèves suivent désormais un tronc commun en 1^{re} année, une des options suivantes en 2^e et en 3^e :

- option socio-pédagogique, préparant à des formations de professions de l'enseignement ou socio-éducatives;
- option paramédicale, préparant à des formations dans le domaine de la santé;
- option artistique, préparant à des formations dans le domaine de l'art;
- option économie et commerce, équivalent à une formation d'employé de commerce;
- option d'assistant socio-éducatif (à partir de 2006/07), débouchant sur un CFC.

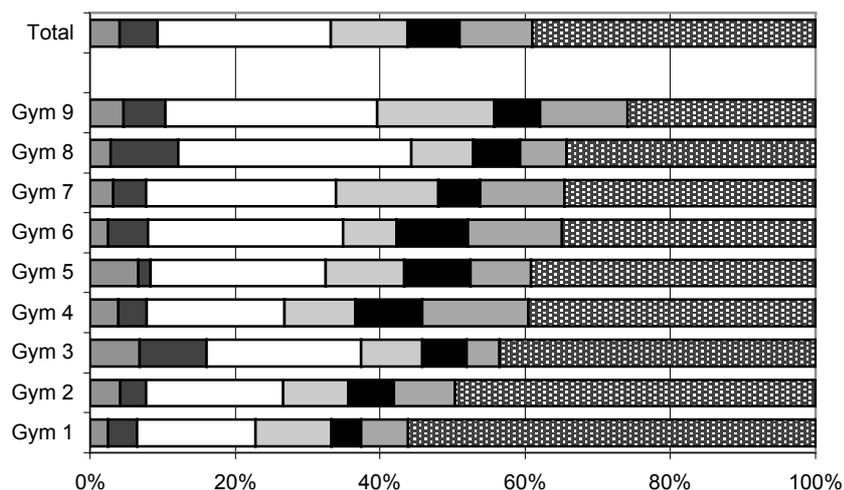
Suivant l'option choisie, la formation en école de diplôme est plutôt de type général ou professionnel.

2.3 NIVEAU DE FORMATION DES PARENTS

Dans la suite de cette étude, nous traiterons l'ensemble des établissements comme un tout. Nous n'ignorons pas cependant que chaque établissement possède ses caractéristiques propres en raison de son histoire et des caractéristiques de son bassin de recrutement. Les populations scolaires ne se ressemblent pas d'un établissement à l'autre. De nombreuses études ont démontré la relation entre la catégorie socio-professionnelle des parents d'élèves et les performances des élèves. Grâce à l'enquête Evamar I, nous disposons d'informations sur le niveau de formation des parents d'élèves des gymnasiens vaudois. Ces données ont été recueillies en 2003, et la situation devrait être grosso modo la même aujourd'hui.

Un/e gymnasiien/ne sur deux a un père ou une mère ayant accompli une formation dans une haute école, plus précisément dans une université, une Haute école polytechnique ou une école équivalente à une Haute école spécialisée.

On constate que les différences entre établissements peuvent être importantes (graphique 12). Le plus favorisé d'entre eux accueille 63% d'élèves dont au moins un des parents est diplômé d'une Haute école, le moins favorisé ne compte que 38% d'élèves dans ce cas. Le fait d'avoir des parents ayant expérimenté des formations longues est donc un facteur favorable pour effectuer des études gymnasiales.



	Gym 1	Gym 2	Gym 3	Gym 4	Gym 5	Gym 6	Gym 7	Gym 8	Gym 9	Total
■ Université, Ecole polytechnique	56.1	49.7	43.5	39.5	39.2	35.0	34.6	34.3	25.9	39.0
■ Haute école spécialisée	6.5	8.4	4.6	14.6	8.3	12.9	11.5	6.4	12.1	10.0
■ Formation professionnelle supérieure	4.1	6.3	6.1	9.3	9.2	9.8	5.8	6.4	6.3	7.2
□ Maturité, Ecole normale	10.6	9.1	8.4	9.8	10.8	7.4	14.1	8.6	16.1	10.6
□ Formation professionnelle (sec. II)	16.3	18.9	21.4	19.0	24.2	27.0	26.3	32.1	29.3	23.9
■ Ecole obligatoire	4.1	3.5	9.2	3.9	1.7	5.5	4.5	9.3	5.7	5.2
■ Autre formation	2.4	4.2	6.9	3.9	6.7	2.5	3.2	2.9	4.6	4.1

Graphique 12: Niveau de formation des parents d'élèves

2.4 ECONOMIES

L'introduction du nouveau règlement a eu des répercussions sur les charges organisationnelles des établissements. Plus grand est le nombre d'options à choix, et plus complexe est l'organisation de ces cours, pour que l'offre ne soit pas réduite par des contraintes de place ou d'horaire. Les options introduisent généralement une augmentation des coûts. Par ailleurs, les charges augmentent aussi quand les enseignants doivent assumer le suivi des travaux de maturité. Pourtant, au niveau secondaire supérieur comme au niveau de la scolarité obligatoire, les nouveautés ont dû être mises en œuvre sans ressources supplémentaires.

3. RÉUSSITES ET ÉCHECS AU COURS DU CURSUS GYMNASIAL

Bien que le certificat de maturité soit reconnu au niveau fédéral, les examens de maturité ne sont pas identiques pour tous les jeunes. Les épreuves sont préparées par chaque établissement en fonction du programme particulier qui aura été effectué dans le cadre du PEC-MAT (plan cadre pour les études de maturité). La situation est donc très différente de la France, par exemple, où les examens sont identiques partout et corrigés par des professeurs qui ne connaissent pas les élèves. La garantie d'un niveau d'exigences déterminé ne se base donc pas sur les caractéristiques de l'examen (output), mais sur les directives et les moyens mis en œuvre (inputs). La seconde phase de la recherche nationale EVAMAR, comme nous l'avons mentionné en introduction, a précisément pour but de comparer de manière plus stricte les niveaux atteints.

Le fait que chaque établissement définit ses examens ne permet donc pas de tirer des conclusions à partir des taux de réussite et d'échec des élèves. Chaque région et même chaque établissement a développé ses usages. Il est cependant intéressant de situer les taux de réussite des gymnases vaudois par rapport à ce qui est observé au niveau national avant de passer à des analyses plus fines et de faire des estimations quant à leur évolution future.

3.1 ANALYSE DE LA DIVISION MATURITÉ

Niveaux de réussite selon la région linguistique en Suisse

Les différences des taux de réussite avant et après la réforme sont faibles et ne sont statistiquement significatives que pour la partie alémanique du pays. La diminution du taux de réussite semble s'expliquer par le raccourcissement de la durée des études gymnasiales dans un grand nombre de cantons alémaniques, opéré en même temps que l'introduction du nouveau RRM. En Suisse romande, le nouveau règlement ne semble pas influencer la réussite des élèves, mais le taux de réussite reste, avant et après la réforme, globalement plus bas que dans l'autre partie de la Suisse. En Romandie, la proportion d'élèves en formation gymnasiale est plus élevée qu'en Suisse alémanique. On peut donc faire l'hypothèse que la politique romande est d'ouvrir un peu plus largement les portes du gymnase, quitte à être plus sévère ensuite pour la promotion des élèves.

Dans le tableau ci-dessous, les effectifs varient fortement d'une année à l'autre en raison du passage progressif des élèves au nouveau système (sauf dans le canton du Tessin).

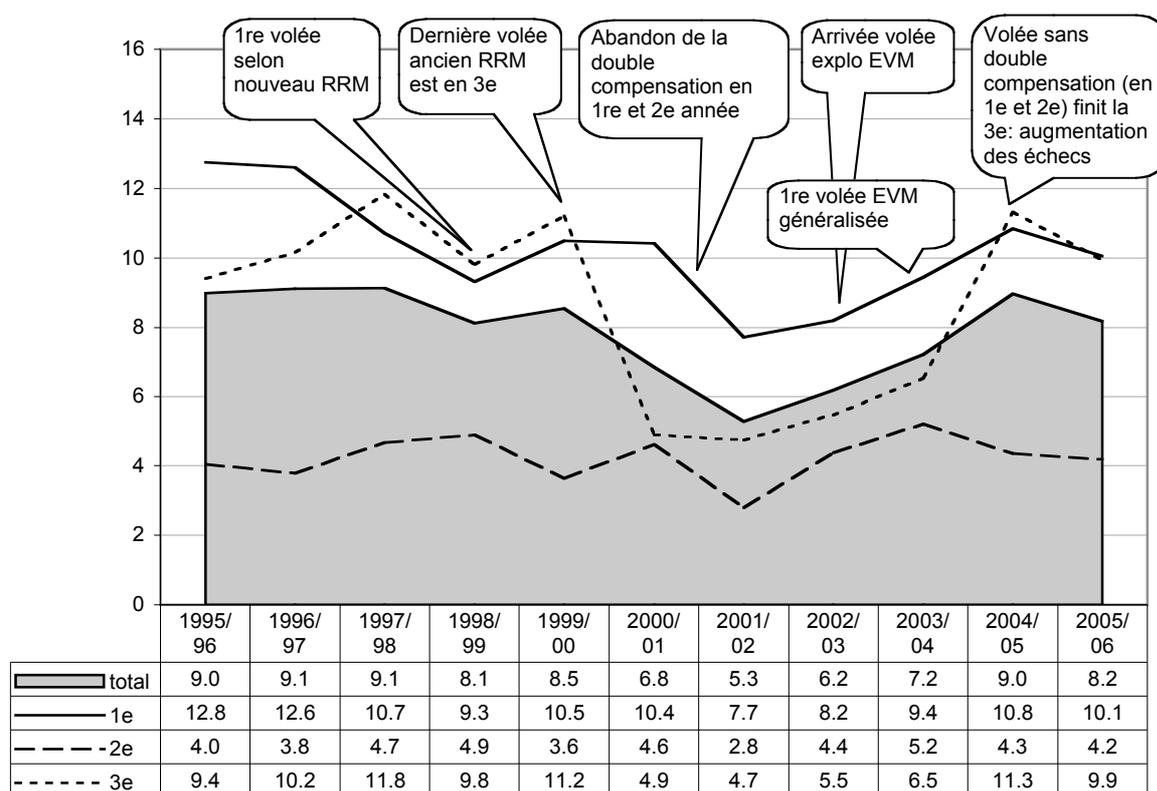
Tableau 1: Taux de réussite des élèves selon la région linguistique et selon l'ancien et le niveau RRM

	Suisse alémanique						Suisse romande						Suisse italienne					
	ancien			nouveau			ancien			nouveau			ancien			nouveau		
	réussites	échecs	taux réussite	réussites	échecs	taux réussite	réussites	échecs	taux réussite	réussites	échecs	taux réussite	réussites	échecs	taux réussite	réussites	échecs	taux réussite
2000	7129	95	98.7	249	9	96.5	3552	237	93.7	0	0		690	17	97.6	0	0	
2001	7499	100	98.7	2480	45	98.2	2602	180	93.5	933	53	94.6	0	0		665	11	98.4
2002	4341	60	98.6	7107	179	97.5	582	24	96.0	3061	146	95.4	0	0		679	9	98.7
2003	395	2	99.5	8526	212	97.6	3	0	100	3609	238	93.8	0	0		658	11	98.4
Total	19364	257	98.7	18362	445	97.6	6739	441	93.9	7603	437	94.6	690	17	97.6	2002	31	98.5

Source: Sandra Hupka, Myriam Dellenbach. *Konsequenzen der Maturitätsreform 1995 für das Bestehen der Matura*, BiEv 6/04, Bildungsplanung und Evaluation, Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Oktober 2004

Evolution générale dans le canton de Vaud

Comme on le voit dans la surface grisée du graphique ci-dessous (voir graphique 13), une très forte augmentation des échecs est intervenue entre 2001/02 et 2004/05. C'est précisément cette augmentation qui a suscité des inquiétudes de la part des responsables de la formation gymnasiale. L'analyse des taux de redoublement des onze dernières années permet de contextualiser cette évolution et de fournir les premiers éléments explicatifs.



Graphique 13: Taux de redoublement en division maturité

Dans les années 1995/96 à 1997/98, le taux global de redoublement se situait avec 9% au même niveau qu'en 2004/05. Entre 1999/00 et 2001/02, ce taux a fortement baissé avant de remonter à nouveau. Les principaux événements qui ont marqué la vie gymnasiale de la dernière décennie sont indiqués sur le graphique dans les « bulles ».

A première vue, l'augmentation récente des échecs serait plutôt la conséquence d'un retour à des valeurs habituelles, sans porter de jugement sur leur importance dans l'absolu. La baisse des taux d'échecs serait due au changement de système, comme si les maîtres avaient voulu éviter de faire supporter aux élèves les difficultés de mise en place de la nouvelle réglementation.

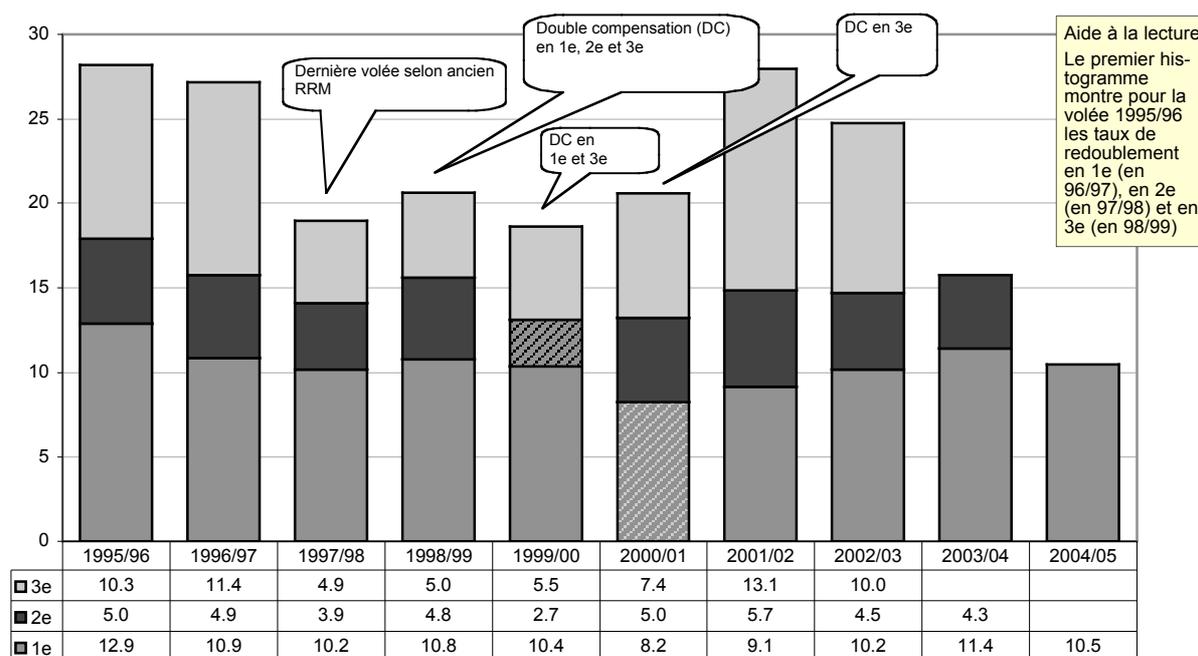
Analyse détaillée de l'effet RRM

Jusqu'en 1997/98, les établissements étaient régis par l'ancien règlement de reconnaissance de la maturité. Le fonctionnement était rôdé et la situation stable (autant que l'on puisse en juger par les taux d'échecs). On remarque des taux élevés en première et en troisième année.

Le changement de RRM a des répercussions nettes sur l'évolution des taux de redoublement (graphique 13). La forte baisse des taux en 3^e en 2000/01 est dû au fait que, pour la dernière volée d'élèves terminant leurs études gymnasiales sous l'ancien règlement, on évite de proposer le redoublement. Les taux toujours faibles en 3^e de 2001/02 à 2003/04 peuvent être mis en rapport avec la sélection relativement sévère en 1^{re} et 2^e

(double compensation appliquée aussi à ces promotions). La baisse des taux en 1^{re} et 2^e en 2001/02 peut s'expliquer par l'assouplissement des conditions de promotion (abandon de la double compensation). Toutefois à partir de 2004/05, les taux de redoublement global et les taux par degré d'enseignement retrouvent les niveaux observés avant la réforme.

Le graphique 14 illustre l'effet du nouveau RRM sur les volées d'élèves. Pour chaque volée, le graphique montre les taux de redoublement en 1^{re}, 2^e et 3^e année. Ainsi pour la volée 1995/96, 12.9% redoublent la 1^{re} (en 96/97), 5.0% la 2^e (en 97/98) et 10.3% la 3^e (en 98/99)⁸.



Graphique 14: Taux de redoublement par volée

La dernière volée soumise à l'ancien règlement (1997/98) affiche un taux de redoublement exceptionnellement bas en 3^e année. L'hypothèse est que les différents protagonistes ont fait en sorte que les élèves obtiennent le certificat de maturité, afin d'éviter qu'ils aient à redoubler une année sous un nouveau règlement, sans avoir suivi le cursus d'études adapté.

Le nouveau règlement s'applique à la volée 1998/99. La double compensation est appliquée en 1^{re}, 2^e et 3^e année. Le taux de redoublement en 1^{re} et 2^e reste à des niveaux habituels (malgré l'application de la double compensation), en 3^e, il est relativement bas (par rapport à la situation d'avant 1997/98).

La volée 1999/00 a été soumise à la double compensation en 1^{re} et s'attendait aux mêmes règles en 2^e. L'abandon de la double compensation fait qu'il est alors plus facile que prévu d'être promu en fin de 2^e. Ceci pourrait expliquer le taux exceptionnellement bas de redoublement en 2^e (en hâché sur le graphique).

Concernant la volée 2000/01, le même raisonnement s'applique à la 1^{re} : la double compensation attendue n'a pas eu lieu et fait baisser le taux de redoublement (en hâché). Le taux de redoublement en 3^e est, en revanche, plus élevé que pour la volée précédente.

Pour la volée 2001/02, les règles de promotion étaient claires et stables pendant toute la durée de formation (double compensation seulement en 3^e). On peut supposer cependant que toutes les conséquences n'ont pas été anticipées par les élèves. Pour toute la période observée, cette volée affiche le taux de redoublement le plus élevé en 3^e.

⁸ Les pourcentages indiqués dans ce graphique ne sont pas les mêmes que dans le graphique 11. Il s'agit pourtant bien des mêmes élèves, mais leur nombre se rapporte dans le graphique 11 à l'ensemble de la population d'une année donnée (1998/99, par exemple), alors que dans le présent graphique, il se rapporte à une volée d'élèves suivant leur cursus de trois ans.

On constate ainsi que les modifications des conditions de promotion n'ont pas un effet durable et que le système retrouve, après quelques années, les taux d'échec habituels. On voit ainsi que le taux de redoublement en 1^{re} augmente de 9.1% en 2001/02 à 11.4% en 2004/05. Pendant ces années, la double compensation n'est plus en vigueur à ce degré et les promotions auraient dû être plus faciles. On peut donc faire l'hypothèse que les enseignants corrigent les imperfections des règles de promotion dans le souci d'éviter de trop nombreux échecs en 3^e. Ceci reste cependant une hypothèse qui ne pourrait expliquer que partiellement l'évolution du taux.

La volée 2002/03 affiche un taux de redoublement en 3^e un peu plus bas que celui de la volée précédente et comparable à ce qui avait été observé avant 1997/98, quand l'ancien règlement était en vigueur.

Malgré ce retour apparent aux conditions d'avant la réforme, nous nous garderons de conclure que, après quelques années d'adaptation et de régulation, le système, a retrouvé un fonctionnement identique. En effet, les taux de redoublement ne mesurent qu'un seul aspect des échecs scolaires. Ils ne disent rien, ni sur les abandons en cours d'année, ni sur les échecs définitifs lors des examens pour l'obtention du certificat de maturité. L'état actuel de la statistique scolaire ne permet malheureusement pas de relier les informations provenant de sources différentes.

Il est probable que les échecs définitifs soient en augmentation. Les directeurs d'établissement expliquent les causes de ces échecs. Ils attirent notamment l'attention sur le fait que certaines branches, comptant pour la note de maturité, ne sont plus enseignées en 3^e. Une note insuffisante en 2^e dans une de ces branches (sans double compensation) n'empêche donc pas l'accès à la 3^e. Mais les élèves « traîneront cette note insuffisante comme un boulet ». Il ne sera plus possible de la corriger, même en redoublant la 3^e. La seule possibilité sera de la compenser à double par les notes des branches de la 3^e. Par ce mécanisme, des échecs définitifs à la fin du parcours gymnasial deviennent tout à fait possibles (même après un redoublement).

Par ailleurs, les directeurs précisent que les taux de redoublement ne reflètent pas toute l'ampleur des échecs. Les élèves sont de plus en plus nombreux à abandonner leurs études durant la 3^e année, convaincus qu'ils ne pourront atteindre le score nécessaire à l'obtention du certificat. Evidemment, les abandons à un stade aussi avancé des études sont considérés comme des échecs. Il n'est pas rare non plus que les élèves soient en échec au premier trimestre de la troisième année répétée et doivent quitter le gymnase.

Sous réserve de la révision du RRM (fédéral) et des conditions de promotion (cantonales), les taux de redoublement devraient rester élevés en 3^e année de la formation gymnasiale. Les directeurs des gymnases partagent tous cet avis.

Effet genre

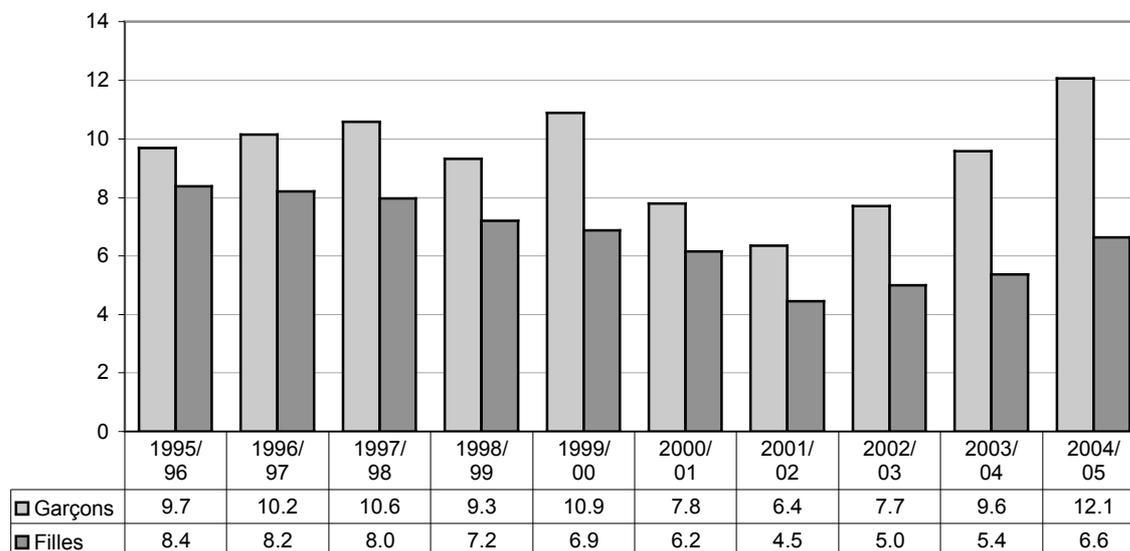
Grâce à leurs bonnes performances scolaires, les filles sont surreprésentées dans les écoles de maturité. Une offre plus vaste de formations professionnelles destinées traditionnellement aux garçons, couplée à la revalorisation de la filière professionnelle (maturité professionnelle, Hautes écoles spécialisées), pourrait expliquer en partie la sous-représentation des garçons au gymnase.

Malgré la sélection précédant l'accès à l'école de maturité, les différences de performances entre filles et garçons persistent. Pendant toute la période d'observation, les garçons redoublent plus souvent que les filles. Jusqu'en 2000/01, les différences variaient d'une année à l'autre. Depuis, les écarts se creusent très nettement (graphique 15).

Essayons de comprendre ces différences. L'école publique a fait des efforts pour mettre filles et garçons sur un pied d'égalité. Depuis longtemps, les curricula sont les mêmes pour les deux genres. Malgré cela, les garçons ont toujours plus de facilité pour les sciences exactes, tandis que les filles sont plus enclines aux études littéraires. La récente enquête PISA a mis à nouveau cette différence en évidence.

Si la différence entre filles et garçons s'accroît en termes d'effectifs et de taux de redoublement au cours du gymnase, il faut envisager l'hypothèse que le nouveau RRM favorise les filles. On peut relever à ce sujet que

le poids des sciences expérimentales a été réduit, ne constituant qu'un seul domaine, alors que les langues en forment trois. La «double compensation» pourrait ainsi avoir un effet plus négatif pour les garçons que pour les filles.



Graphique 15: Taux de redoublement selon le sexe, en division maturité

D'autres éléments du nouveau RRM semblent également défavoriser les garçons, comme le montre l'enquête Evamar I :

«Les jeunes gens et les jeunes filles font un usage fort différent de la formation menant à la maturité... Leurs intérêts pour les disciplines sont aussi largement divergents. En effet, les gymnasiennes choisissent souvent d'autres options spécifiques et d'autres options complémentaires que leurs collègues masculins. Les choix effectués montrent que l'éventail des disciplines vues comme attractives est nettement plus large pour les gymnasiennes que pour les gymnasiens. Les gymnasiennes réalisent une meilleure adéquation entre leurs intérêts et l'enseignement. Si l'on veut une offre de formation gymnasiale également attractive pour les deux sexes, il faudrait la compléter avec des options spécifiques visant les jeunes hommes. Entrent ici en ligne de compte des disciplines telles l'histoire, la géographie et notamment l'informatique, qui sont haut placées sur l'échelle des intérêts des élèves masculins.»⁹ (Evamar, page 20)

Il est donc probable que les échecs des garçons se stabilisent à un niveau bien plus élevé que celui des filles. En fonction du choix «sexué» des disciplines par les élèves, le rôle du gymnase en tant que préparateur d'étudiants en sciences exactes va diminuer. Si la situation est bien semblable dans les autres cantons, ceci pourrait avoir des conséquences sensibles sur les orientations du potentiel académique en Suisse.

Effet des changements au secondaire I

En fonction des vifs débats qu'a suscité la réforme du secondaire I, les conséquences de cette réforme sur la préparation des élèves à la poursuite des études au gymnase étaient attendues avec beaucoup de curiosité et d'idées préconçues. On peut constater que l'augmentation du taux d'échec en 1^{re} année coïncide en partie avec l'arrivée au gymnase des élèves ayant suivi un cursus EVM. En 2002/03, les élèves des classes exploratoires entrent au gymnase, et, à partir de 2003/04, tous les élèves sont issus d'EVM. Si nous parlons de coïncidence, c'est qu'il n'est pas possible d'affirmer qu'il existe une causalité entre EVM et échecs au gymnase. On peut remarquer d'ailleurs que l'augmentation des redoublements est déjà antérieure à l'arrivée de ces élèves au gymnase.

⁹ Evaluation der Maturitätsreform 1996 (EVAMAR), Staatssekretariat für Bildung und Forschung SBF, Bern 2005, p. 20.

Le problème pourrait bien être plus global puisque les directions constatent, depuis quelques années, une fragilisation des élèves qui ne peut être attribuée au cursus du secondaire I. Nous y reviendrons plus loin (voir chapitre sur les attitudes des élèves). Nous nous limiterons pour l'instant aux éléments qui peuvent être mis en rapport avec la réforme de la scolarité obligatoire ou qui traduisent, plus généralement, des problèmes d'articulation entre l'enseignement obligatoire et post-obligatoire.

D'après les entretiens que nous avons eus, les neuf directions ne tiennent pas toutes le même langage concernant les performances des élèves issus d'EVM et leur capacité d'adaptation au système gymnasial. Les différents points de vue peuvent s'expliquer par les particularités des bassins de recrutement de chacun des gymnases d'une part, par les méthodes et les efforts consentis pour intégrer les «nouveaux» élèves d'autre part.

Plusieurs types de problèmes ont été évoqués : d'ordre institutionnel, de méthode de travail, et de contenu d'enseignement. Quelle que soit la généralité de ces opinions ou de ces constats, il nous semble qu'ils permettent d'aborder la question cruciale de la coordination entre les niveaux secondaires I et II. Voici les principaux avis exprimés par les directions, à commencer par le groupe des avis critiques :

- sur le plan institutionnel, un certain clivage existe entre les niveaux secondaires I et II, dû au fait que le niveau secondaire I dépend uniquement de la législation cantonale, alors que le gymnase doit également répondre à des exigences fédérales;
- les enseignants des gymnases ne sont pas formés pour accueillir les élèves ayant suivi leur cursus scolaire sous EVM, obéissant à d'autres principes pédagogiques que ceux du gymnase;
- la définition des objectifs d'enseignement et les critères d'évaluation au secondaire I se font sans coordination avec les gymnases;
- les objectifs au secondaire I sont peu clairs et les différences entre les établissements sont très grandes;
- les exigences pour l'obtention du certificat de fin d'études sont en baisse¹⁰, et la sélection est donc affaiblie. Les gymnases ne savent ainsi plus sur quels pré-requis des élèves ils peuvent compter;
- le bagage méthodologique des élèves EVM est moins bien fourni que précédemment;
- concernant l'enseignement des langues, les élèves manquent de vocabulaire et ils n'ont pas «appris à apprendre».

Pour certaines directions donc, les échecs au gymnase s'expliquent au moins partiellement par la réforme de la scolarité obligatoire. Le secondaire I devrait revenir à des méthodes plus structurantes. Ce point de vue n'est cependant pas partagé par toutes les directions :

- l'arrivée des élèves ayant suivi un cursus EVM n'a pas confirmé les appréhensions des maîtres;
- l'intégration des élèves issus des établissements exploratoires EVM dans des classes comprenant d'autres élèves n'a pas révélé de différences de compétences significatives entre ces deux groupes;
- la première volée EVM a provoqué une remise en question chez certains enseignants qui se sont ensuite adaptés. L'école a d'ailleurs également évolué, et, dans deux établissements, on relève que les classes de maturité actuelles de première année sont plutôt d'un bon niveau;
- on relève également que l'arrivée des élèves au cursus EVM coïncide avec la poussée démographique, et on suggère donc que tous les problèmes ne peuvent être attribués à la réforme.

Les avis sur les effets de la réforme sont donc assez divergents. Ils sont aussi liés aux efforts effectués pour préparer l'accueil de ces «nouveaux» élèves et pour les accompagner : discussion interne sur le style des études gymnasiales, création de groupes de travail, échanges entre maîtres des niveaux secondaires I et II, organisation de journées pédagogiques, etc. L'intégration des élèves issus d'EVM ne s'est donc pas faite de la même façon dans tous les gymnases.

¹⁰ Le règlement du 23 février 2005, modifiant le Règlement d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984 (RLS) prévoit : Art. 19.- Pour être promu aux 8e et 9e degrés, l'élève ne doit pas avoir plus de 3 points négatifs sur l'ensemble des disciplines, dont au maximum 2 points négatifs en français et en mathématiques.

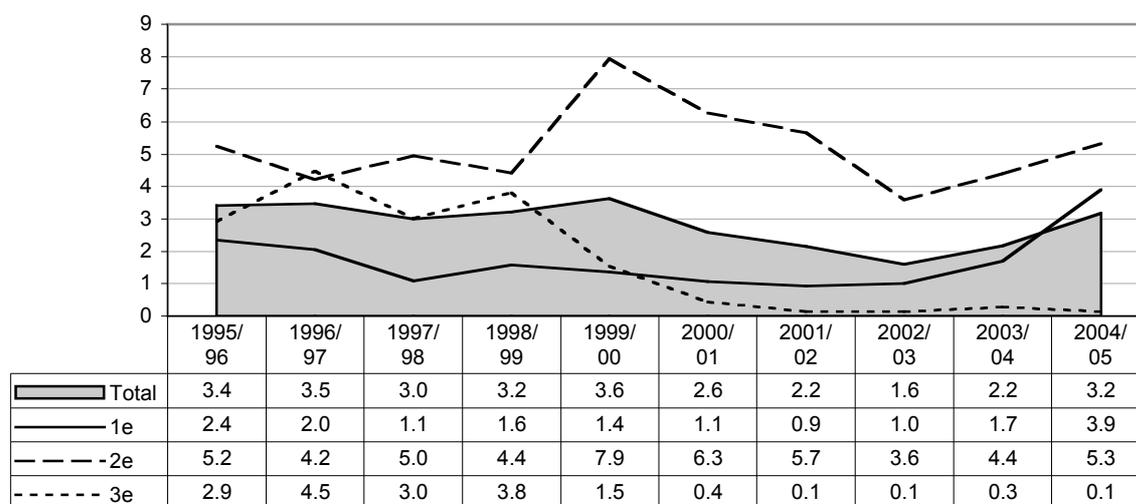
Au-delà des différences d'opinion, les uns décrivant une certaine inadéquation entre les niveaux secondaire I et II, et les autres l'effort consacré pour s'adapter aux «nouveaux» élèves, tous pointent en fait le même problème, celui de l'articulation entre les niveaux d'enseignement obligatoire et post-obligatoire. Nous approfondirons cette question dans la dernière partie de cette étude.

Réorientations de la division maturité vers la division diplôme

Comme nous l'avons précisé plus haut, les redoublements ne reflètent pas l'ensemble des échecs dans les gymnases. Nous avons déjà mentionné les abandons qui constituent la part manquante de nos données. Nous pouvons en revanche compléter les informations sur les échecs par les cas de réorientation dans une filière moins exigeante. Ces réorientations constituent une alternative au redoublement ou à l'abandon des études gymnasiales, en passant de la division maturité à la division diplôme.

Le taux global des élèves ainsi réorientés suit grossièrement la courbe des redoublements : stabilité jusqu'en 1999/00, diminution au cours des années suivantes et augmentation depuis 2003/04. Nous retrouvons donc la diminution observée à la suite de l'introduction du nouveau RRM et de l'abandon de la double compensation : les élèves en division maturité sont plus facilement promus et changent donc moins souvent de division.

Dans le graphique 16, on constate des taux de passage fluctuant autour de 4% pour la 2^e et la 3^e année jusqu'en 1998/99. On constate ensuite une forte diminution du taux en 3^e et une augmentation simultanée, tout aussi forte, en 2^e. Cette évolution s'explique par l'application d'une nouvelle règle qui interdit en principe la réorientation en 3^e : celle-ci est alors anticipée en 2^e.



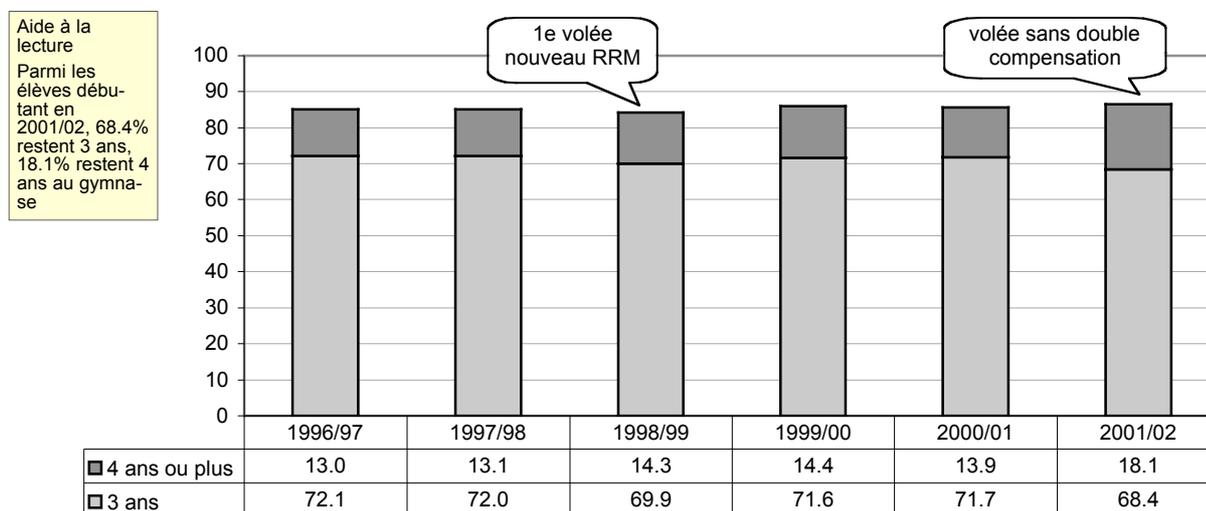
Graphique 16: Proportion d'élèves en division diplôme provenant de la division maturité

Depuis 2003/04, les taux des élèves réorientés en 1^{re} et 2^e augmentent fortement. En 2^e, l'anticipation d'un échec probable à l'examen de maturité (avec la règle de la double compensation) peut en être la cause. En ce qui concerne l'augmentation brusque des réorientations en 1^{re} année à partir de 2002/03, on peut faire l'hypothèse qu'une partie des élèves issus de VSB éprouvent davantage de difficulté à s'adapter aux exigences de l'Ecole de maturité et en prennent rapidement conscience.

Malgré ces importantes fluctuations, le taux global de réorientation ne dépasse pas aujourd'hui le niveau qui était le sien avant la réforme du gymnase. Seul le taux en 1^{re} atteint un niveau beaucoup plus élevé. Il est trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un pic ou d'une tendance plus durable. Mais la conjonction de cette augmentation avec celle des échecs est évidemment un signe qui mérite attention.

Durée de la formation gymnasiale en division maturité

Le graphique 17 montre le pourcentage d'élèves préparant la maturité en trois ou en quatre ans (ou plus encore). Précisons d'emblée que ces données n'indiquent pas si les élèves obtiennent le certificat de maturité une fois arrivés au terme de la formation¹¹.



Graphique 17: Taux d'élèves terminant la formation gymnasiale, selon volée, en division maturité

Environ 85% des élèves d'une volée arrivent en dernière année de formation gymnasiale. Les 15% restants constituent des abandons avant la 3^e année. Jusqu'à la volée 2000/01, entre 13% et 14% des élèves avaient besoin de quatre ans pour terminer leurs études; ils avaient donc redoublé une année pendant leur formation. Pour la volée 2001/02, ce taux s'élève à plus de 18%. Que s'est-il passé ?

Rappelons que la volée 2001/02 est celle qui n'est plus concernée par la double compensation au cours des deux premières années. Les élèves de cette volée sont donc arrivés relativement facilement en 3^e année, où ils doivent affronter des conditions de réussite plus difficiles. Ce changement induit une probabilité d'échec en 3^e plus élevée. On peut faire l'hypothèse que, arrivés alors au terme des études, les élèves répètent plus volontiers la dernière année en cas d'échec, que les élèves de 1^{re} pour lesquels les réorientations sont de vraies alternatives au redoublement. Ceci expliquerait également le fait que le taux des élèves arrivant au terme de la formation gymnasiale est en légère augmentation.

Rapport entre le taux d'échec et le taux de redoublement

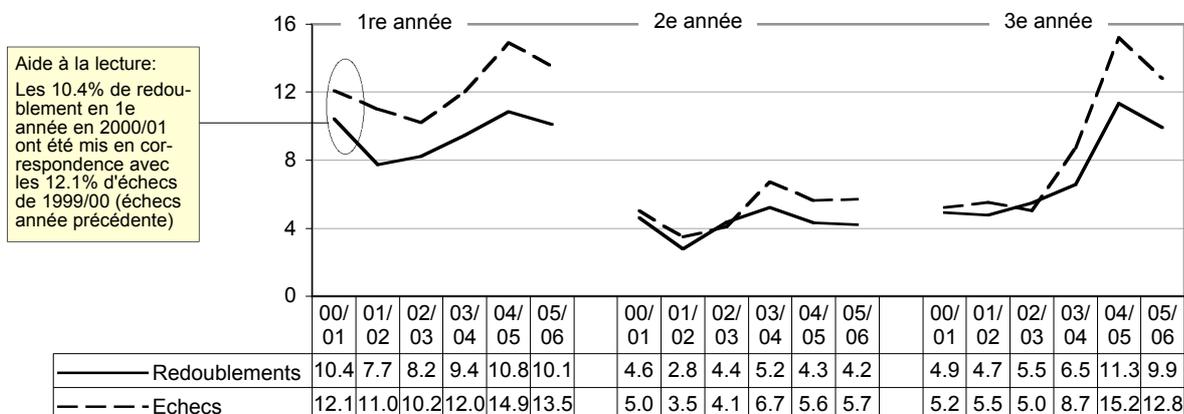
Le lien entre le taux d'échec et le taux de redoublement est étudié pour les trois années de l'Ecole de maturité. Pour que les deux taux concernent les mêmes élèves, le taux d'échec a été décalé d'une année. Ainsi, le graphique 18 montre, pour 2000/01, 10.4% de redoublements et 12.1% d'échecs (ce dernier chiffre correspondant aux échecs en 1999/00).

Pour la première année, les deux courbes évoluent en parallèle, mais à des niveaux bien différents. Aux 13.5% de redoublements en 2005/06, par exemple, correspondent 10.1% d'échecs de l'année précédente. En d'autres termes, sur quatre élèves en échec en 2004/05, seulement trois répètent effectivement la première année en 2005/06. Le quatrième a quitté l'Ecole de maturité en se tournant très probablement vers une autre formation.

En deuxième et en troisième année, les deux courbes se trouvent très proches l'une de l'autre jusqu'en 2002/03. Cela signifie que, jusqu'à cette année-là, presque tous les élèves en échec répètent l'année. A partir de 2003/04 les deux courbes s'éloignent l'une de l'autre : désormais, comme en première année, de plus

¹¹ Les données sont tirées du recensement scolaire qui indique la présence d'un élève dans une classe en début d'année, mais pas sa promotion au terme de cette année.

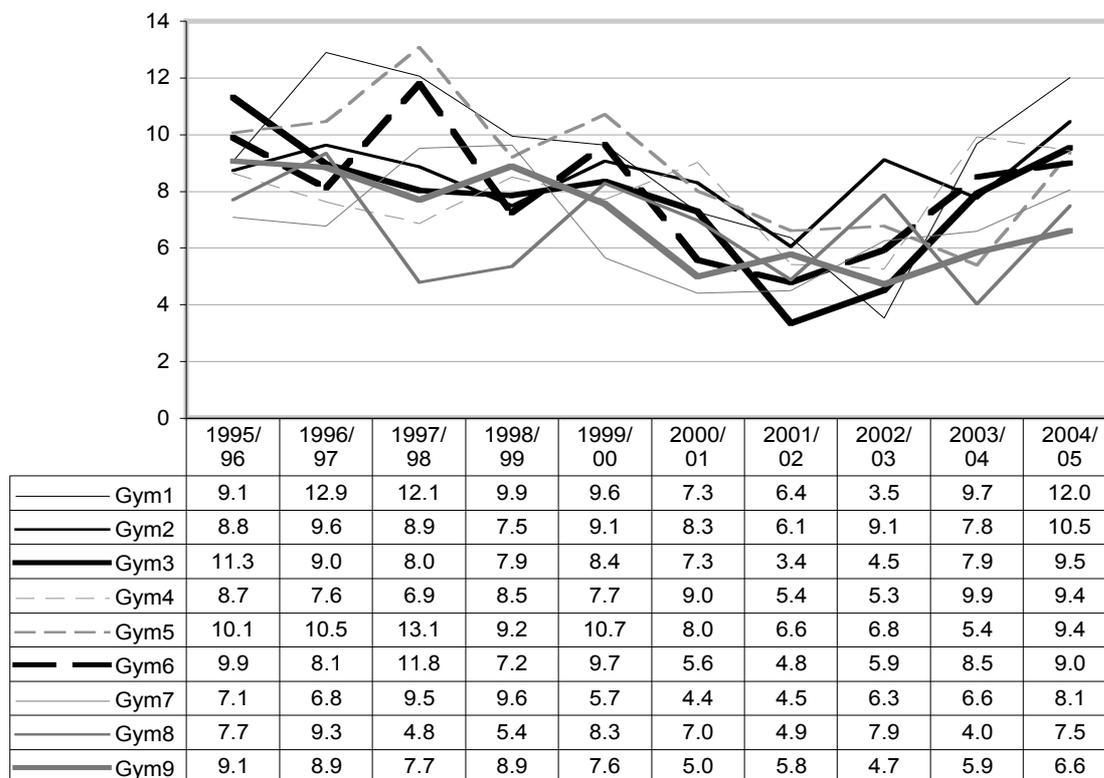
en plus d'élèves en échec préfèrent une réorientation au redoublement. Il est probable que cette tendance soit liée au nouveau RRM qui rend apparemment plus difficile le rattrapage de mauvaises performances scolaires.



Graphique 18: Redoublements et échecs correspondants (de l'année précédente), en division maturité

Le taux d'échec à la fin d'une année scolaire donne ainsi une indication sur le taux de redoublement futur. Il ne s'agit cependant pas d'une prévision fiable puisque les deux courbes n'évoluent pas toujours en parallèle.

Différences des taux de redoublement entre établissements

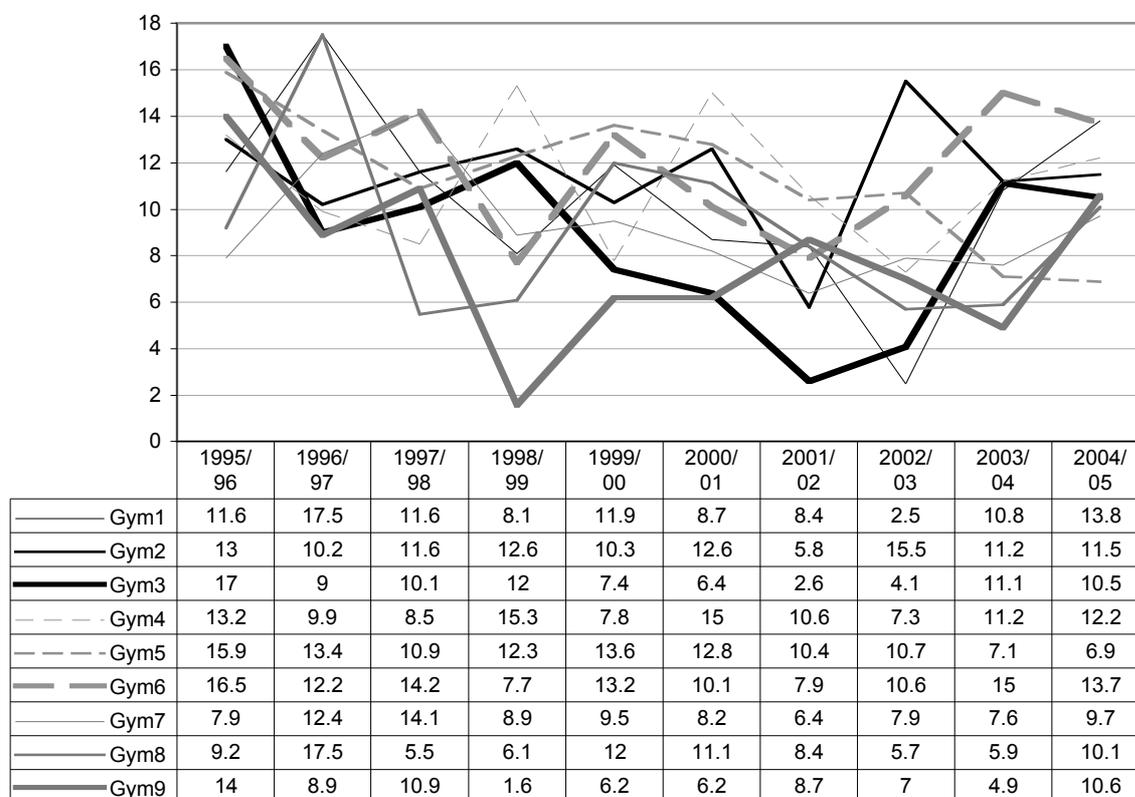


Graphique 19: Taux de redoublement total selon établissement, en division maturité

Le graphique 19 superpose les courbes de redoublement des neuf gymnases. La masse d'informations qu'il contient rend le graphique peu lisible à première vue. Il permet pourtant de faire trois constats importants :

- l'évolution des taux de redoublement au cours du temps dans chacun des établissements s'inscrit dans un grand courant qui montre que tous les établissements suivent la même tendance générale (que nous avons décrite plus haut);
- pour une année donnée, les taux de redoublement peuvent varier très fortement d'un établissement à l'autre. En 2004/05 par exemple, il varie entre 6.6% (Gym9) et 12.0% (Gym1);
- il n'est pas possible de classer les établissements sur une échelle haut-bas¹². Pour cela il faudrait qu'ils gardent leur rang pendant plusieurs années. Or, leur position change d'une année à l'autre. Gym1, par exemple, affichait en 2004/05 le taux de redoublement le plus haut (12.0%), deux ans plus tôt le plus bas (3.5%).

En focalisant une seule année de programme (1^{re} année), on constate que les taux des établissements sont encore plus irréguliers d'une année à l'autre (graphique 20). Comme il y a moins d'élèves en jeu, les effets de volée se répercutent plus facilement sur la courbe. On voit cependant que les observations effectuées ci-dessus restent valables.



Graphique 20: Taux de redoublement en 1^{re} année selon établissement, en division maturité

En examinant les données de leur propre établissement, les directions mettent en relation l'évolution générale avec des changements structurels (comme l'effet RRM décrit plus haut). Mais, dans le détail, elles avancent souvent un effet de volée pour expliquer des « pics » de redoublement. Les directions conservent parfois des souvenirs très vifs de classes bien précises, performantes ou non, qui ont probablement influencé les résultats.

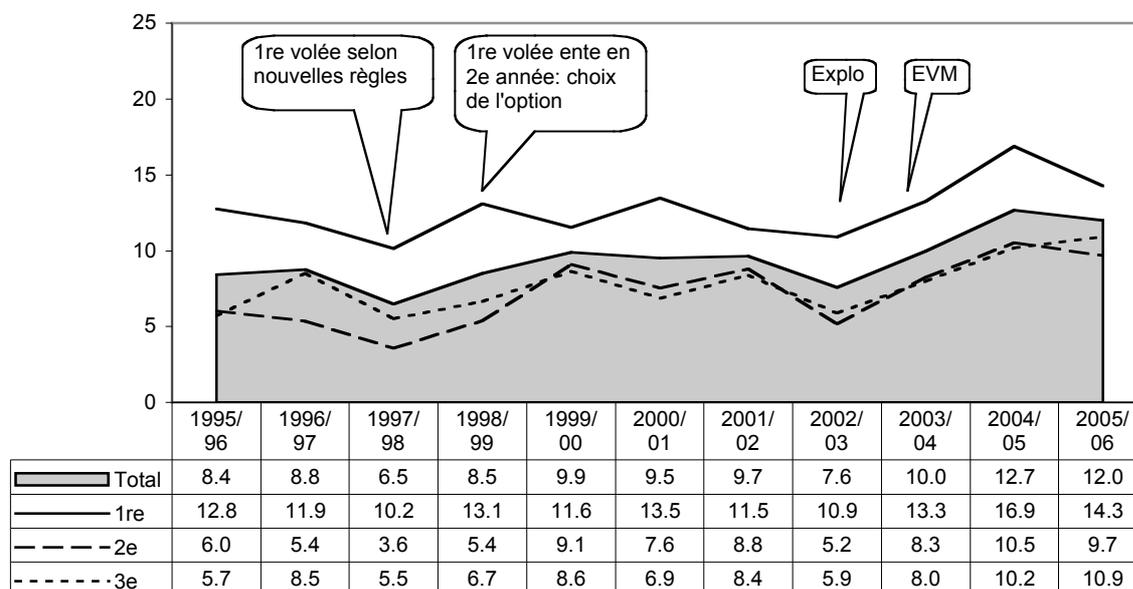
¹² En se basant uniquement sur les taux de redoublement, même sans se soucier de facteurs extérieurs aux établissements.

3.2 ANALYSE DE LA DIVISION DIPLÔME

Dans le canton de Vaud, l'Ecole de diplôme fait partie du gymnase. Les élèves fréquentant la division diplôme sont beaucoup moins nombreux que ceux de la division maturité. Leurs effectifs sont tels que les analyses statistiques perdent rapidement de leur pertinence au niveau de l'établissement. De plus, toutes les options ne sont pas offertes – ou pas chaque année – dans chacun des établissements et les transferts d'élèves d'un établissement à l'autre sont fréquents.

Evolution générale

La tendance générale des taux de redoublement en école de diplôme est à la hausse depuis 2003-04 (graphique 21).



Graphique 21: Taux de redoublement en division diplôme

En 1995/96, ce taux était de 8.4%, en 2004/05, il atteint 12.7%. L'augmentation n'est cependant pas continue. A deux reprises pendant la période observée, le taux a diminué : en 1997/98, année de l'introduction des nouvelles règles en Ecole de diplôme¹³, et en 2002/03, année d'arrivée des premiers élèves issus d'EVM. Comme les données concernent les taux de redoublement, les chiffres d'une année donnée se rapportent en fait à la volée précédente. La première baisse pourrait s'expliquer par le souhait d'éviter, autant que possible, un changement de programme d'études entraîné par un redoublement. Cependant, cette explication ne peut s'appliquer qu'à la première année alors que la baisse observée concerne les trois années de programme. Globalement, on voit que la nouvelle structure de l'Ecole de diplôme n'a pas engendré une baisse momentanée des redoublements, comme c'est le cas pour la voie de maturité, mais les taux tendent au contraire à devenir plus importants. Le changement de structure n'a pas, ici, profité aux élèves.

On constate que les taux de redoublement en 1^{re} année sont nettement supérieurs à ceux de 2^e et de 3^e année. Ceci ne surprend pas : c'est en effet en première année que les élèves sont confrontés aux nouvelles exigences du gymnase et que s'opère un premier tri. Le niveau élevé de ce taux, surtout dans les dernières années, soulève cependant quelques questions sur le processus d'orientation et de sélection des jeunes.

Une forte augmentation du taux de redoublement de 2^e année est aussi observée entre 1997/98 (3.6%) et 1999/00 (9.1%). Cette évolution pourrait être la conséquence, comme le suggère une direction, de la réorganisation mise en œuvre dans la division diplôme. Après le tronc commun en 1^{re} année, les élèves choisissent

¹³ La filière diplôme se caractérise désormais par un tronc commun en 1^{re} année et par des spécialisation en 2^e et 3^e.

sent des options en 2^e, et suivent de nouvelles disciplines qui peuvent à leur tour jouer le rôle de filtre. Ils subiraient ainsi un deuxième tri selon de nouveaux critères.

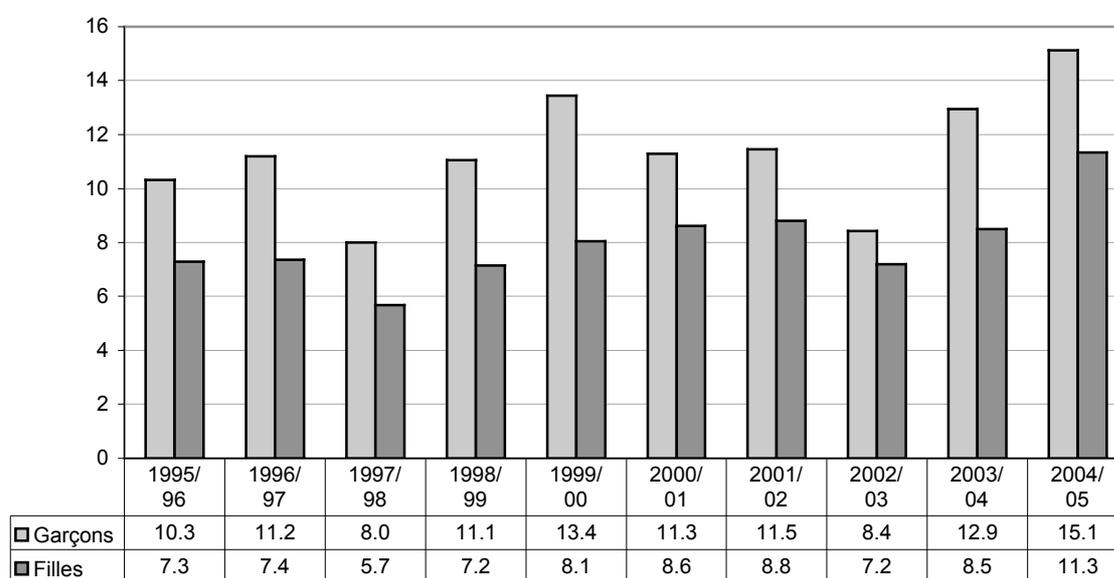
L'augmentation des taux de redoublement coïncide aussi avec un certain désintérêt des élèves pour cette filière, qui se marque par une baisse du taux de passage entre scolarité obligatoire et division diplôme (25.1% en 2001-2002, 18.4% en 2003-2004). Les directions avancent plusieurs hypothèses pour expliquer cette tendance. La voie de diplôme constituerait souvent un deuxième choix pour les élèves. On y entre par non-choix, si l'on ne trouve pas une autre solution. La grande différence entre le nombre d'inscriptions en mars et les effectifs réels de la rentrée en témoigne. Pour certains élèves, la division diplôme jouerait donc le rôle de refuge ou de lieu d'attente que certains illustrent par l'image «hall de gare».

De manière complémentaire, l'augmentation du nombre de redoublements pourrait s'expliquer en partie par le manque d'alternatives disponibles dans les autres filières de formation. Les élèves en échec seraient ainsi plus nombreux à répéter une année qu'auparavant, parce qu'ils ne trouvent plus de solutions en dehors du gymnase.

Pourtant, plusieurs options donnent accès à des formations de niveau tertiaire. L'École de diplôme est ainsi le début d'une formation longue, avec une durée de formation estimée à sept ans (sec II + tertiaire). Encore faut-il que les débouchés ne soient pas trop incertains. On sait en particulier que les discussions autour des conditions d'accès aux HEP ont désécurisé de nombreux élèves.

Effet genre

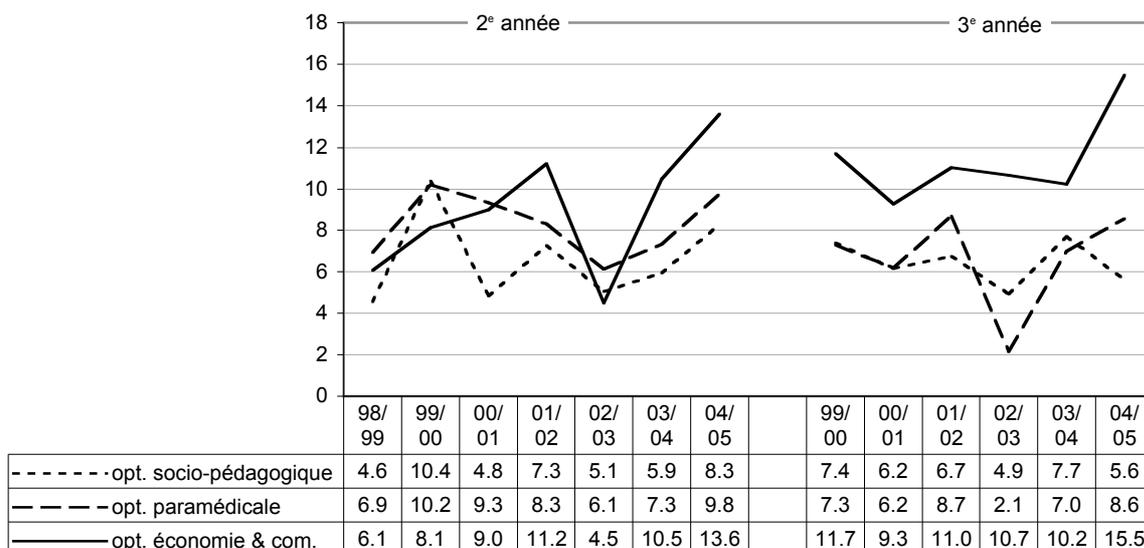
Les filles représentent 64% des effectifs de la division diplôme en 2003/04. Pendant toute la période observée, les filles redoublent moins souvent que les garçons (graphique 22), les écarts entre les deux sexes pouvant varier très fortement d'une année à l'autre. Depuis 2002/03, les taux de redoublement augmentent pour les deux sexes. Cependant l'accroissement a été beaucoup plus fort pour les garçons. Pour les deux sexes, les taux de redoublement atteignent en 2004/05 le plus haut niveau des dix dernières années.



Graphique 22: Taux de redoublement selon le sexe, en division diplôme

Taux de redoublement selon l'option

Les taux de redoublement selon la section varient fortement d'une année à l'autre. Les effectifs de chacune des sections sont relativement faibles et quelques redoublants de plus ou de moins ont des répercussions importantes sur le taux de l'année (graphique 23).



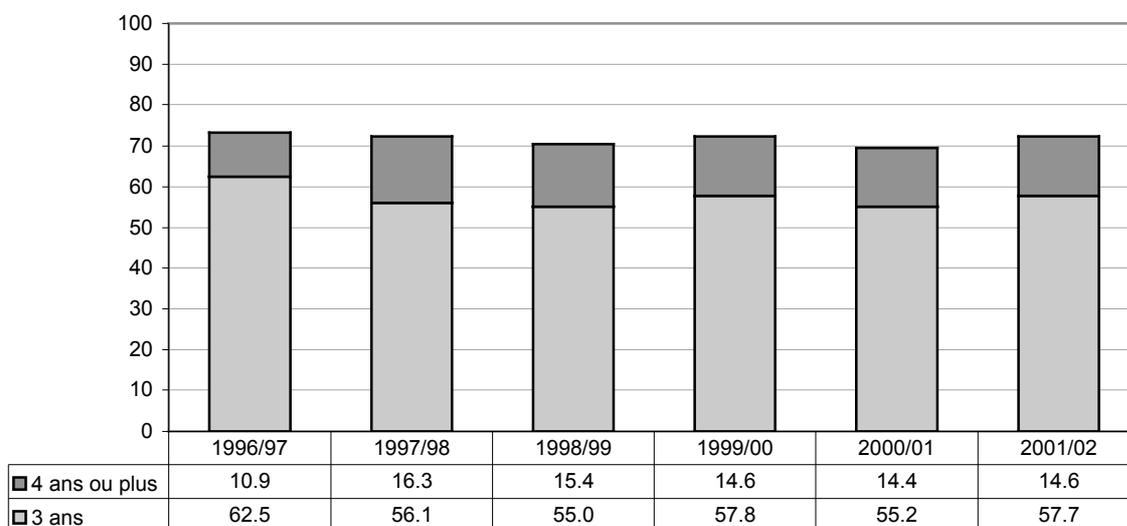
Graphique 23: Taux de redoublement selon option, en division diplôme

L'option *artistique* n'a pas été indiquée, car les effectifs sont trop faibles pour calculer des taux.

On constate que l'option *économie et commerce* se caractérise par des taux de redoublement supérieurs aux autres options. En 3^e année, cette option – qui offre grâce à un CFC un accès direct au marché du travail – affiche pendant toute la période observée le taux le plus élevé. Malgré la trop forte sensibilité des données aux variations annuelles, l'augmentation constatée au cours des dernières années est inquiétante.

Durée de la formation gymnasiale préparant au diplôme

Environ 70% des élèves en division diplôme effectuent trois ou quatre années de formation. Les 30% restants représentent les abandons qui sont intervenus en 1^{re} année surtout et en 2^e année. Les données du recensement ne nous permettent pas de connaître le nombre d'abandons plus tardifs. Ce taux de 30% reste relativement stable dans le temps (graphique 24). On notera qu'il est très élevé – le double de celui observé dans l'Ecole de maturité – et qu'il renforce le caractère sélectif et provisoire de l'engagement dans la voie diplôme, déjà évoqué à propos des redoublements.



Graphique 24: Taux d'élèves terminant la formation gymnasiale, selon volée, en division diplôme

La part des élèves qui ont effectué un cursus de quatre ans (avec redoublement) a fortement augmenté en 1997/98 : elle passe de 10.9% à 16.3%. Pour toutes les volées suivantes, elle ne descendra plus en dessous de 14.4%. Ce taux élevé est semblable à celui observé pour les élèves de la division maturité.

Comme c'est en 1997/98 que débute la première volée régie par les nouvelles règles (tronc commun en première, options en deuxième et troisième années), on peut faire l'hypothèse que cette réorganisation entraîne une prolongation de la durée de formation des élèves. L'augmentation du taux de redoublement en deuxième année – ce que nous avons appelé le deuxième tri – peut expliquer, au moins partiellement, la prolongation des études.

4. ATTITUDES DES ÉLÈVES

Nous avons principalement décrit jusqu'ici les données objectives qui permettent d'évaluer les performances des élèves et du système de formation gymnasial. L'explication des problèmes rencontrés serait incomplète si nous ne tentions pas de comprendre les positions plus subjectives des enseignants et des élèves. Les entretiens que nous avons eus avec chacune des directions des gymnases nous ont permis de recueillir des informations sur la perception des directeurs et des doyens à propos des attitudes des élèves et des difficultés les plus évidentes. Pour obtenir des éléments sur le regard complémentaire, celui des élèves, nous avons pu disposer des données récoltées auprès d'eux par l'étude nationale Evamar I, à propos de leur appréciation de l'enseignement et leur encadrement par les enseignants.

4.1 LES ATTITUDES D'ÉLÈVES VUES PAR LES DIRECTIONS

Les lignes qui suivent tentent de faire la synthèse des riches discussions que nous avons eues avec le directeur, la directrice ou le groupe de direction de chacun des neuf gymnases au cours d'entretiens de plus d'une heure. Nous ne pourrions ici en dégager que les éléments principaux, centrés sur le climat social dans lequel vivent les jeunes et ses conséquences sur les études.

Toutes les directions de gymnase constatent une fragilisation de leur population estudiantine. Depuis quelques années, les problèmes liés à la santé et à la situation économique et sociale sont en augmentation. Les attitudes envers les études et le comportement des élèves changent également. Dans ce contexte, le système à options des gymnases, en diminuant sensiblement l'importance de la classe, entraîne un changement de l'encadrement des jeunes.

Santé : les directions relèvent que de plus en plus d'élèves souffrent de problèmes de santé psychique et morale. Ces problèmes peuvent se manifester, par exemple, par des troubles alimentaires ou des dépressions. On constate ainsi, dans tous les établissements, une très nette hausse des cas d'anorexie. La détresse des élèves s'exprime parfois par des tentatives de suicide (première cause de mortalité chez les jeunes). Face aux difficultés liées à la drogue et à l'alcool, les établissements sont assez démunis puisqu'ils ne peuvent agir en dehors de leur périmètre. Si ces problèmes ne sont pas nouveaux, ils sont considérés comme plus importants actuellement.

Les observations faites par les directions confirment les résultats de deux études sur la santé des adolescents réalisées en 2002, l'une portant sur les écoliers de 11 à 16 ans, l'autre sur des adolescents de 16 à 20 ans (HBSC¹⁴ et SMASH¹⁵). Selon ces études, une minorité importante des jeunes (10% à 20%) rencontre des difficultés psychosociales. Elles constatent également une augmentation des troubles alimentaires et des dépendances.

Situation économique et sociale : les directions remarquent que les élèves sont de plus en plus nombreux à devoir travailler pour couvrir leurs besoins, et le nombre de demandes de bourses d'étude augmente. En raison de la morosité économique des dernières années, davantage de familles ont des difficultés à subvenir aux besoins de leurs enfants en formation. Il se peut aussi que les dépenses des élèves soient en augmentation, en fonction des nouvelles incitations à la consommation (téléphones portables, par exemple), mais les difficultés sont plus profondes. On peut signaler que, selon une étude récente de l'Office fédéral de la statistique (2006), 45% des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse sont des jeunes de moins de 25 ans, de famille monoparentale notamment. Les problèmes familiaux sont également fréquents et, dans certains cas, on observe que des élèves sont rejetés par leur milieu familial. Ces difficultés étonnent par leur nombre dans une population relativement privilégiée. Dans certains établissements, des équipes se sont mises en place pour aider les élèves aux prises avec des difficultés économiques.

¹⁴ HBSC : *Health Behaviour in School-Aged Children*. Etude internationale (36 pays) quadriennale sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé. L'ISPA effectue les enquêtes en Suisse.

¹⁵ SMASH : *Swiss multicenter adolescent survey on health*. Etude nationale menée une première fois en 1993. Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne. Institut für Psychologie, Universität Bern. Ufficio di promozione e di valutazione sanitaria, Bellinzona.

Attitudes et comportements : l'état d'esprit vis-à-vis de l'apprentissage a changé, selon les directions. Les jeunes semblent avoir perdu la motivation intrinsèque pour les études et ne visent plus les meilleurs résultats, mais juste le «seuil pour passer». Ils manquent d'assiduité, de sérieux, et n'ont plus le goût du défi. Dans cet état d'esprit, l'échec est banalisé et la répétition d'une année scolaire n'est pas considérée comme un problème. L'augmentation de l'absentéisme témoignerait également d'un certain désengagement envers l'école.

Méthodes de travail : plusieurs directions estiment que, pour beaucoup d'élèves, leur relation au travail a changé. Leur vue d'ensemble est limitée (zapping) et leur gestion du temps chaotique. Les élèves semblent moins bien se préparer, ils présentent des difficultés devant l'effort, et leurs connaissances ne paraissent pas se sédimenter. Les contraintes sont par ailleurs moins bien supportées.

En raison de ces changements d'attitude des élèves, les directions craignent que les taux d'échec restent élevés ces prochaines années. Au-delà des situations particulières, certaines directions relèvent que l'attitude des élèves reflète un environnement social dont le futur est incertain. Elle traduit bien souvent les inquiétudes et les contradictions liées aux changements affectant notre société. Quelques points peuvent être relevés à ce sujet, sans aucune prétention d'exhaustivité.

Si les diplômes, et la maturité notamment, favorisent l'accession à une bonne situation sociale, ils ne constituent plus actuellement une garantie pour l'obtention d'un poste de travail. Une bonne formation ne préserve plus du chômage. De plus, on ne manque pas de rappeler aux jeunes que la durée de vie du savoir se raccourcit. Les réorientations professionnelles sont fréquentes en raison des progrès technologiques rapides, mais elles sont aussi souvent subies par les individus à la suite de restructurations qui ne tiennent guère compte de la situation des employés. Et la centration sur des compétences transversales, bien plus difficiles à définir et à corriger, n'est pas de nature à rassurer.

Il ne faut donc pas s'étonner si cette situation, rappelée chaque jour par les médias, suscite chez certains jeunes un manque de projets et de motivation. Cette absence de perspective – réelle ou supposée – propre à la société, entre en résonance avec les difficultés personnelles propres à cet âge. On peut rappeler aussi à ce propos que le cadre familial est devenu plus fragile. De plus en plus de jeunes vivent ou ont vécu des reconfigurations familiales. Si les relations sociales sont difficiles et si l'avenir ne peut être envisagé avec sérénité, alors les répercussions sur la vie scolaire ne se font pas attendre : démotivations, problème de concentration, etc.

La mise en relation des difficultés des jeunes gymnasiens avec des problèmes plus vastes de société ne doit pas constituer pour l'institution scolaire une raison de désengagement ou de rejet. Quand une autorité est menacée, elle peut être tentée d'exclure le contrevenant ou de rejeter sur d'autres la responsabilité : la famille, qui ne remplit plus son rôle éducatif, l'enseignement secondaire I, confronté aux mêmes problèmes. L'institution scolaire doit réfléchir aux moyens de s'adapter aux profils des élèves et de leur faire gagner confiance face à l'incertitude. L'instruction n'est pas complètement dissociable de l'éducation. A cet égard, il faut questionner le cadre de fonctionnement des établissements : la multiplication d'options et l'éclatement des classes ne pourraient-ils pas affaiblir, pour certains, le sentiment de sécurité et d'appartenance à une institution ?

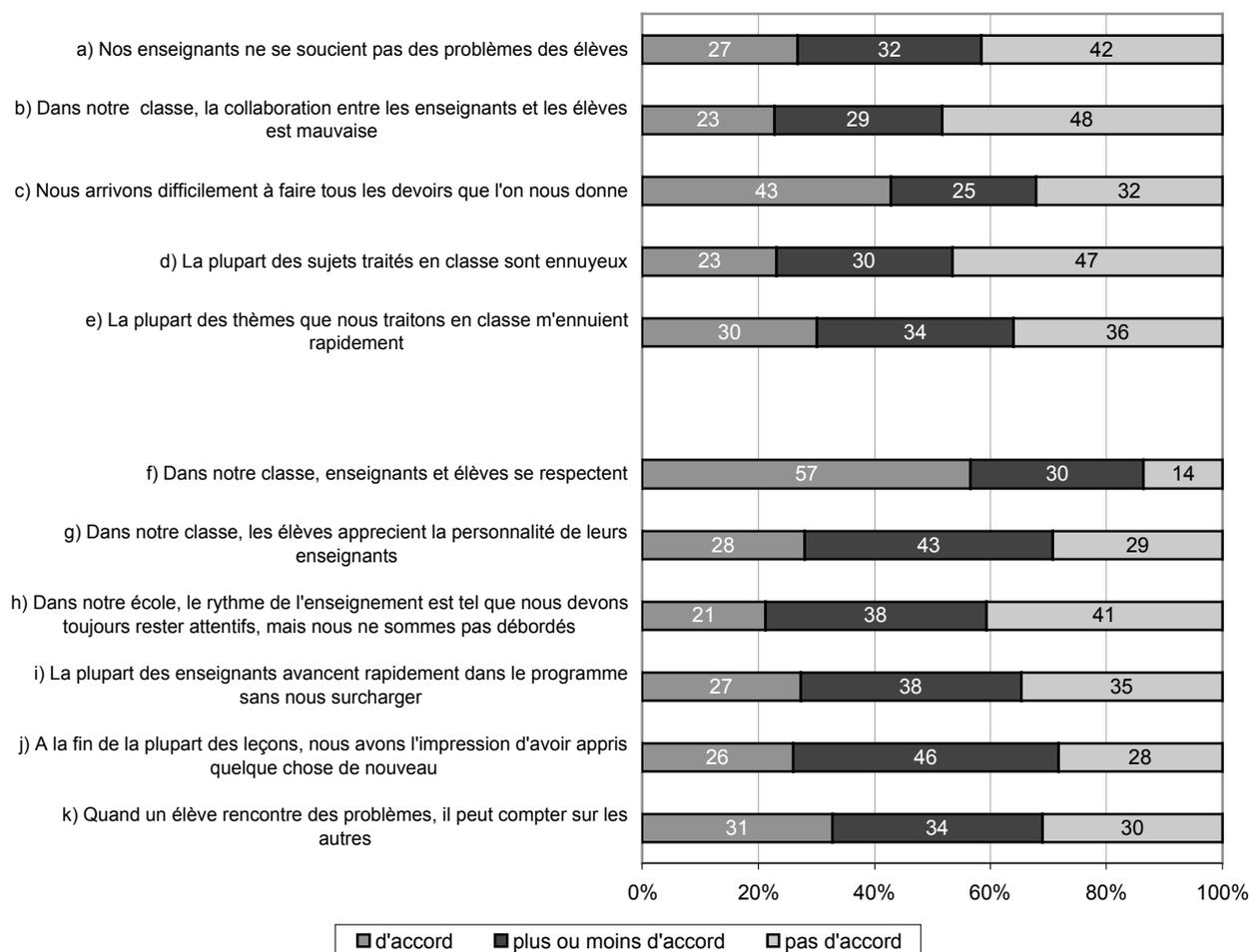
4.2 PERCEPTION DES GYMNASES PAR LES ÉLÈVES

Relations et travail avec les enseignants

Dans le cadre de la recherche sur les études de maturité en 2003 (Evamar I), tous les élèves des classes terminales du canton de Vaud ont répondu à un vaste questionnaire destiné à recueillir leurs avis sur leurs attentes, leurs choix et leur satisfaction à l'égard de leur formation. Nous avons extrait de ce questionnaire les items relatifs à l'enseignement et à l'encadrement.

Le graphique 25 illustre les appréciations des élèves concernant leur relation avec les enseignants et la charge de travail, leur intérêt pour le contenu des enseignements et le rapport entre les élèves.

Pour ces questions, nous n'avons pas trouvé d'écarts significatifs entre les établissements et, pour cette raison, les valeurs se réfèrent à l'ensemble des gymnases vaudois. Pour lire ces graphiques, il convient de comparer l'importance relative des avis opposés, les avis médians (*plus ou moins d'accord*) étant difficiles à interpréter¹⁶.



Graphique 25: Questions Evamar

Les questions a, b, f et g ont trait aux rapports entre élèves et enseignants. 57% des élèves estiment que ces partenaires se respectent (question f), et 14% seulement pensent le contraire. Cet avis positif est confirmé par les réponses aux questions a et b, pour lesquelles 42%, respectivement 48%, réfutent les affirmations négatives concernant l'intérêt des maîtres pour leurs élèves ou la collaboration entre eux. La personnalité des enseignants (g) donne lieu à des appréciations plus partagées (28% d'avis favorables contre 29%). Il est troublant de constater que la solidarité entre élèves (k) suscite les mêmes positions : un tiers trouvent que l'on peut compter sur les autres, un tiers qu'on ne le peut pas.

La charge de travail constitue un problème pour beaucoup d'élèves : 43% arrivent difficilement à faire tous les devoirs (c), 41% réfutent l'affirmation qu'ils ne sont pas débordés par le rythme de l'enseignement (h), et 35% qu'ils ne sont pas surchargés par l'avance rapide du programme (i).

Les sujets d'enseignement (d) semblent généralement appréciés par les élèves (47% ne les trouvent pas ennuyeux), mais ils sont très partagés par rapport à l'impression d'avoir appris quelque chose de nouveau à la fin de la plupart des leçons (j).

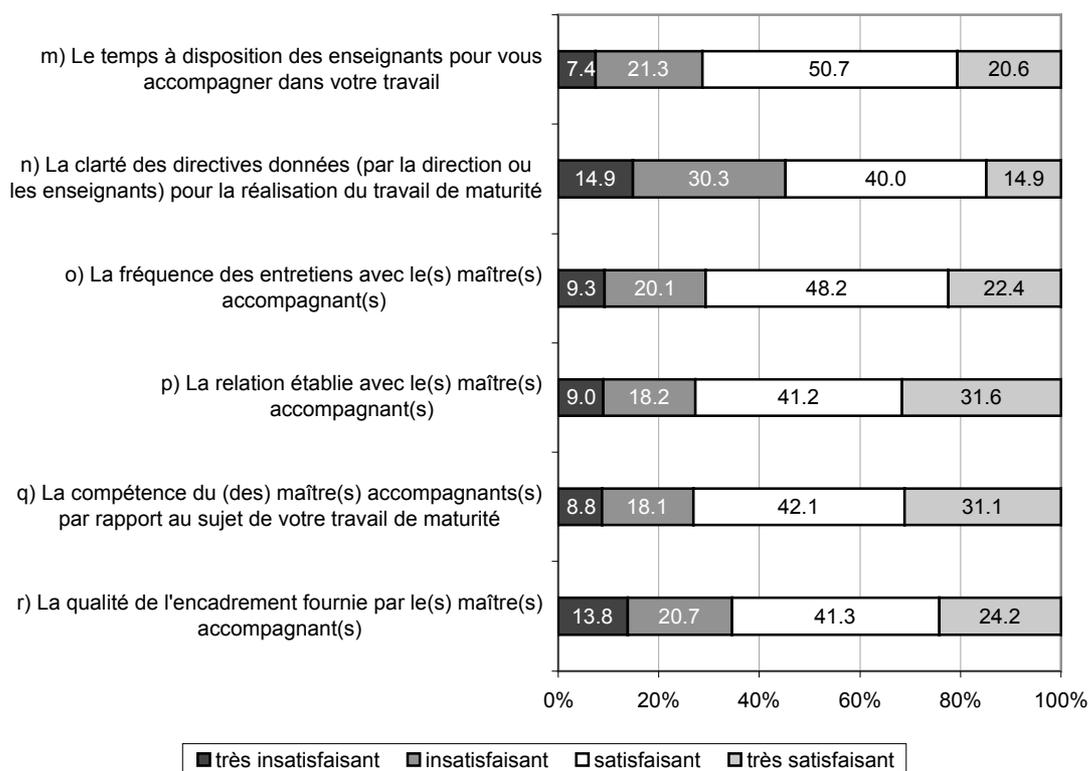
¹⁶ La complexité de certaines questions a peut-être incité les élèves à donner des réponses ambiguës.

Travail de maturité

Les questions du graphique 26 concernent le travail de maturité. Trois quarts des élèves sont satisfaits ou très satisfaits du temps d'accompagnement accordé par les enseignants (m), de la fréquence des entretiens (o), de la relation avec les maîtres accompagnants (p), et de la compétence du maître par rapport au sujet du travail (q).

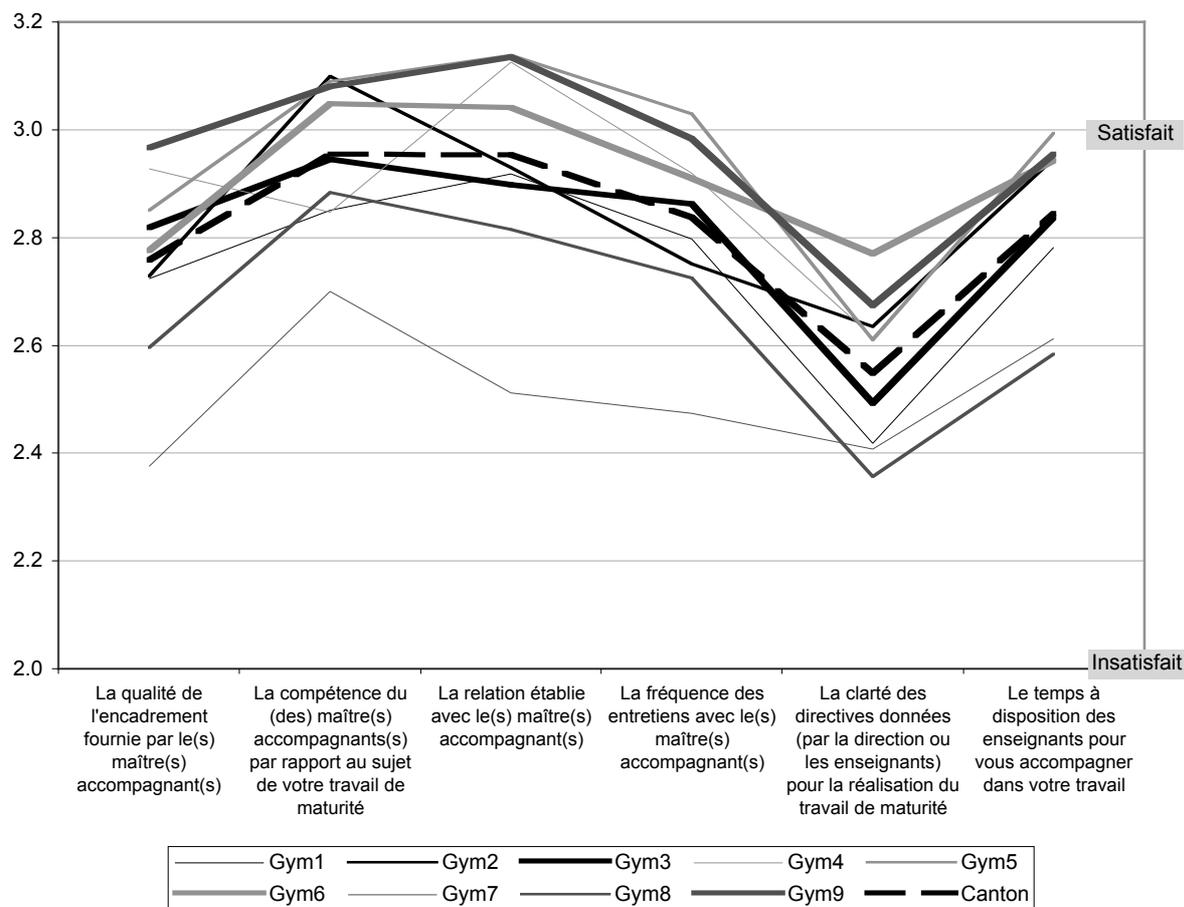
La qualité de l'encadrement (r) est considérée comme (très) satisfaisante par deux tiers des élèves.

Si la clarté des directives données pour la réalisation du travail de maturité (n) est considérée comme insatisfaisante par une importante minorité (45%) des élèves, les autres réponses témoignent d'une importante adhésion au travail de maturité et d'un bon fonctionnement des enseignants chargés de l'encadrer.



Graphique 26: Questions Evamar - Travail de maturité

Les bonnes valeurs moyennes cantonales recouvrent cependant des réalités assez différentes dans les différents gymnases. Le graphique 27 montre la valeur moyenne des réponses par établissement. On constate d'emblée qu'elles suivent le même profil, et que la structure des réponses varie peu d'un établissement à l'autre. Partout, par exemple, *la clarté des directives* est considérée comme moins satisfaisante. Le niveau général de satisfaction est cependant assez différent selon l'établissement (différences significatives). Dans trois établissements, l'insatisfaction est systématiquement plus prononcée qu'en moyenne cantonale, dans trois autres, elle l'est moins. Un établissement en particulier suscite davantage d'avis critiques.



Graphique 27: Questions Evamar - Travail de maturité. Variations entre établissements

Il est bien entendu difficile de juger de l'importance de l'insatisfaction des élèves de manière absolue. On observe, dans la première série de questions (a à k), qu'un tiers environ des réponses sont indéterminées (plus ou moins satisfait), ce qui rend l'interprétation encore plus difficile. Globalement, il ne semble pas que les avis exprimés traduisent de sérieuses difficultés. Si ces données contrastent avec les points relevés par les directions, c'est qu'elles ont voulu souligner les éléments inquiétants. Il est évident que les données sont ici regroupées et ne permettent pas de distinguer des tendances minoritaires mais significatives, qui sont précisément celles qui perturbent et questionnent les directions.

5. REMARQUES CONCLUSIVES ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude, il n'est évidemment guère possible de dégager une recette miracle qui résoudrait les difficultés qui ont été évoquées. La complexité des systèmes de formation est importante et l'usage qu'en font les élèves, confrontés aux fortes demandes sociales actuelles, augmentent encore cette complexité. Il n'existe donc pas de solution simple, et nos recommandations doivent plutôt être comprises comme des pistes de réflexion.

L'École de maturité a dû relever un double défi ces dernières années : une forte augmentation de ses effectifs et une profonde réforme des études. L'analyse qui précède a montré que les taux de redoublements ont évolué au cours de ces dix dernières années, et que la récente augmentation de ces taux correspondait en fait à un retour à la situation précédant l'introduction du nouveau RRM. Il semble qu'à l'École de maturité, les redoublements vont se stabiliser. Le retour aux niveaux de redoublement antérieurs ne signifie cependant pas que l'on puisse s'en satisfaire.

A l'École de maturité, avec environ 10% de redoublements en 1^{re} année et en 3^e année et plus de 4% en 2^e année, c'est près d'un quart des élèves qui se trouvent une fois en échec au cours de leurs études. A cela s'ajoutent 15% environ d'abandons des études de maturité au cours des deux premières années. L'introduction du nouveau RRM a entraîné une baisse momentanée des redoublements. Au cours des années suivantes, la suppression inattendue de la double compensation des résultats négatifs a aussi provoqué une diminution très momentanée des redoublements.

A l'École de diplôme, la situation est nettement plus préoccupante, puisque les redoublements et les abandons sont encore plus importants (près de 30% d'échecs et 30% de départs environ au cours des deux premières années). Depuis l'introduction du nouveau règlement d'études, les redoublements ont augmenté de plus d'un tiers (de 8.8 à 12%) pour toutes les années de programme.

5.1 L'ÉCHEC SCOLAIRE

L'importance du redoublement ou de l'abandon des études gymnasiales met en évidence le nombre de jeunes, pourtant scolairement favorisés, en difficulté momentanée. Au-delà des cas individuels, ces difficultés sont aussi celles des systèmes de formation et des critères qu'ils utilisent pour promouvoir et orienter les élèves.

Si l'on souhaite que les échecs diminuent, on peut considérer quatre types de changements :

- ❶ améliorer la préparation des élèves (hausser le niveau du secondaire I);
- ❷ harmoniser les critères entre secondaire I et II (choisir les matières prioritaires et en réduire le nombre);
- ❸ diminuer les exigences des maîtres du gymnase (abaisser le niveau d'exigence du secondaire II);
- ❹ adapter le temps d'études (créer une voie lente pour l'obtention du baccalauréat).

❶ Pour améliorer la préparation des élèves, il faudrait relever les exigences du certificat de fin de scolarité obligatoire, ou les conditions de passage en dernière année de l'école obligatoire. Dans ce cas, l'échec risque simplement d'être reporté sur le secondaire I. Cette solution a été évoquée par plusieurs directions, en particulier à cause des élèves aux résultats insuffisants dans une ou plusieurs branches importantes.

En général, tout le monde s'accordera pour souhaiter qu'un meilleur niveau de fin de scolarité soit atteint. L'enquête PISA a effectivement montré qu'une part importante des élèves présentaient de sérieuses lacunes.

Mais ces élèves ne concernent généralement pas le gymnase, et les bons élèves suisses n'ont rien à envier à ceux des autres pays. Il est donc peu probable que des changements significatifs puissent être obtenus à court terme. On peut relever aussi que ce problème est loin d'être spécifique au canton de Vaud et qu'une recherche romande (IRDP) va débiter pour préciser ce qu'attendent les enseignants du secondaire II des élèves qu'ils reçoivent.

Piste 1: Améliorer la concertation entre la scolarité obligatoire et post-obligatoire sur les niveaux d'exigence attendus au moment de la transition. Viser à établir un plan d'études commun.

② Les difficultés des élèves peuvent venir de différences d'appréciation entre le secondaire I et le secondaire II. Il faut se demander si, pour être harmonisées, les exigences ne devraient pas être précisées ou limitées à un nombre plus restreint de disciplines. Si beaucoup d'élèves ne parviennent plus à suivre, c'est peut-être que leurs efforts ont trop dû se disperser. Mais, pour qu'un recentrage soit possible, une coordination accrue doit être instituée entre les deux ordres d'enseignement.

Piste 2: Réévaluer l'articulation du 9e degré avec les études gymnasiales quant aux prérequis nécessaires en nombre et en qualité.

③ Il faut aussi se demander si les exigences des maîtres de gymnase sont adaptées aux élèves d'aujourd'hui. L'absence de référence cantonale ou nationale rend difficile l'estimation d'une baisse de niveau ou l'identification de lacunes précises. La seconde phase de la recherche nationale Evamar II, dont le but est de définir les contenus et les niveaux attendus et observés pour les études de maturité, fournira peut-être une référence utile pour évaluer le niveau d'exigence actuel des maîtres de gymnase. Il s'agit aussi, dans un marché du travail européen ou mondial, d'adapter les exigences suisses à celles des pays qui nous entourent. S'il faut maintenir la qualité d'une formation, il s'agit aussi d'éviter de prêter les jeunes en ayant «raison tout seul», avec des exigences trop élevées par rapport aux autres pays.

Piste 3: Promouvoir des études sur les exigences attendues et observées et sur l'harmonisation des critères de formation au niveau cantonal, romand et national.

④ Si, pour un tiers des élèves environ, l'organisation des études n'est pas adaptée et ne leur permet pas de suivre un cursus normal, il faut se demander s'il ne faudrait pas mettre en place une organisation différente, susceptible de mieux tirer parti de leurs compétences. On pourrait imaginer d'offrir la possibilité de suivre un gymnase en quatre ans plutôt qu'en trois. Cette solution pourrait être ouverte aux élèves qui n'ont pas suivi la filière normale ou à ceux qui ne se sentent pas sûrs de parvenir à fournir les efforts nécessaires en trois ans. Cette proposition consisterait en fait à généraliser la solution offerte par le Gymnase de la Broye à certains élèves de VSG et à quelques élèves de VSB : ils peuvent suivre le cursus gymnasial fribourgeois qui les mène en quatre ans à la maturité.

On peut évidemment imaginer une solution encore plus ouverte, modulaire, sur le modèle universitaire. Il serait alors nécessaire pour les élèves de remplir un certain nombre de conditions pour obtenir la maturité, sans avoir besoin de restreindre de manière aussi rigide la population concernée et le temps d'étude. Mais cette solution diminuerait encore la force de l'encadrement offert aux jeunes, sur le plan des apprentissages et sur le plan social, ce qui constitue actuellement déjà un problème relevé par les directions.

Piste 4: Envisager une organisation des études plus souple, susceptible de mieux convenir à des élèves plus lents ou ayant suivi un cursus particulier.

Dans tous les cas, la réduction des échecs ou des abandons en troisième année devrait constituer une priorité. En raison de la difficulté à établir des critères communs en fin de scolarité obligatoire et au début du postobligatoire, on peut comprendre qu'un certain nombre de jeunes éprouvent des difficultés en entrant au gymnase. En revanche, qu'un nombre aussi important soient en échec en fin d'études est plus difficile à justifier. Pour les besoins de la motivation, quelques jeunes en difficulté peuvent convaincre les autres de

maintenir leur effort, mais ils devraient constituer les exceptions qui confirment la règle. La troisième année n'est plus le temps de la sélection, et l'échec à ce niveau laisse supposer que le temps d'étude qui précède s'est effectué dans un climat d'incertitude peu favorable à l'apprentissage et à un climat relationnel positif. Le durcissement des conditions de promotion au moment de l'examen de maturité est regrettable à cet égard (voir ci-dessous). Mais on observe qu'un taux de redoublement élevé, comparable au taux actuel, existait déjà avant la réforme des études et l'augmentation des effectifs. Des critères de promotion harmonisés et un meilleur conseil des élèves devrait permettre de diminuer progressivement les taux d'échecs au cours des trois années.

Piste 5: Harmoniser les critères de promotion et le conseil aux élèves afin de diminuer les taux d'échec en 3e année.

La double compensation

Appliquée en troisième année seulement, au moment de l'obtention du certificat de maturité, la règle dite de *double compensation* instituée par le nouveau Règlement peut avoir des effets pervers sur le cursus scolaire des élèves. L'effet de résultats insuffisants doit être anticipé en fonction de cette règle particulière, notamment pour les branches acquises au cours des deux premières années, et qui ne peuvent plus être améliorées en troisième. Si maîtres et élèves conservent leur manière habituelle d'interpréter les notations, la double compensation favorise les échecs définitifs à ce moment-là, alors qu'on ne peut plus considérer cette sanction comme faisant partie d'un processus d'orientation. L'échec en fin d'études signifie aussi, pour le système, un gaspillage considérable de ressources humaine et matérielle.

La double compensation vise à favoriser une culture de base dans tous les domaines, mais elle défavorise en fait les profils atypiques, propres à des élèves très doués dans un domaine, mais beaucoup moins dans d'autres. On constate, à tous les niveaux, de grandes disparités entre les élèves, et les profils atypiques, loins d'être rares, peuvent être précieux.

Piste 6 : Lors de la révision du RRM¹⁷ :

- proposer l'abandon de la double compensation (ou au moins son allègement);
- proposer l'harmonisation des règles de promotion dans les premières années d'une part, et des conditions d'obtention du certificat de maturité de l'autre.

Si la révision du RRM ne va pas dans le sens souhaité, il faudra revoir son application au niveau cantonal et harmoniser de nouveau les règles de promotion et les conditions d'obtention du diplôme.

Branches scientifiques et options

Les Hautes écoles et les entreprises actives dans la recherche s'inquiètent de la qualité de la relève scientifique en Suisse. Dans un canton qui héberge une Haute école polytechnique, ce souci ne devrait pas laisser indifférent. Or les branches scientifiques perdent de leur importance dans les gymnases. Le nouveau RRM affaiblit le poids des sciences en regroupant les trois disciplines – biologie, chimie et physique – en un seul domaine qui ne donne en fin de compte qu'une seule note. Les élèves forts en sciences, mais moins à l'aise dans des disciplines telles que les langues, peuvent avoir de la peine à réunir les points nécessaires pour obtenir la maturité et développer leur potentiel.

Piste 7 : Afin de revaloriser les sciences :

- proposer, dans le cadre de la révision du RRM, de pondérer les notes des disciplines en faveur des sciences expérimentales;
- revoir, au niveau cantonal, les dotations horaires en faveur des sciences expérimentales.

¹⁷ A la suite de l'évaluation de l'application du nouveau RRM (voir Evamar I), la Confédération et la CDIP ont nommé une commission de révision de ce Règlement qui se penche notamment sur le nombre des options, le statut des domaines (sciences expérimentales, sciences humaines), le poids accordé au travail de maturité, et les conditions d'obtention du certificat de maturité. A fin juin 2006, la commission rendra son rapport avec des propositions de révision. Les cantons devraient pouvoir se prononcer sur ces propositions.

Effets genre

Comme l'a montré l'enquête Evamar I, l'offre des différentes options spécifiques et complémentaires correspond mieux aux intérêts des filles qu'à ceux des garçons, et les études gymnasiales sont donc plus attractives pour les premières.

En fonction des choix traditionnels observés, la proportion toujours croissante des filles dans les gymnases contribue à diminuer l'importance relative de la formation en sciences dans les gymnases.

Piste 8 : Pour assurer la relève académique dans les sciences,

- *veiller à donner le même poids aux disciplines scientifiques et littéraires à travers la notation;*
- *revoir le choix des options pour que les études gymnasiales aient la même attractivité pour les filles et les garçons.*

Ecole de diplôme

Le profil de l'Ecole de diplôme n'est pas très clair et son image auprès des élèves en souffre. Deux options préparent actuellement à une formation professionnelle de base couronnée par un CFC : option *économie & commerce* et option *assistant socio-éducatif*. Les autres options préparent à des formations ultérieures, donc à des études longues aux issues incertaines. Les discussions autour des conditions d'accès à la HEP ont d'ailleurs montré que les débouchés pour les diplômés des ED ne sont pas sûrs. Dans les conditions actuelles, l'Ecole de diplôme représente pour beaucoup d'élèves un choix par défaut.

L'appartenance de l'Ecole de diplôme au Gymnase – une particularité vaudoise – n'aide pas forcément à clarifier son profil, ni à conforter l'image des élèves qui peuvent se considérer parfois comme des «joueurs de deuxième ligue». Les mesures de revalorisation ne sont pas les mêmes si l'on veut développer les aspects de *culture générale* ou de *formation professionnelle* des ED.

La demande de personnel hautement qualifié étant en hausse dans une économie où le secteur tertiaire domine, le développement et l'ouverture de la division maturité des gymnases se justifierait. Une organisation des études plus souple, comme évoqué plus haut (voir *Piste 4*), pourrait constituer une solution. Il est en effet peu compréhensible que des élèves de VSB aux notes insuffisantes accèdent à la division maturité, alors qu'elle est refusée à de bons élèves de VSG. On a constaté d'ailleurs, lors des enquêtes PISA, que les compétences des élèves de VSG et de VSB se recoupent assez largement.

Piste 9 : Pour augmenter l'importance de la formation générale, le cloisonnement des deux Ecoles devrait être évité et les passages «vers le haut» aussi favorisés que les passages «vers le bas». On pourrait ainsi créer une passerelle vers la maturité gymnasiale à la fin du parcours en division diplôme.

Piste 10 : Pour développer l'aspect formation professionnelle des ED, il faudrait augmenter l'offre d'options de type professionnel débouchant sur un CFC; il s'agirait, en parallèle ou à la suite de cette formation de base, de préparer les élèves à la maturité professionnelle reconnue sur le plan fédéral.

Les deux dernières pistes ne sont pas incompatibles. En développant essentiellement les formations professionnelles, l'Ecole de diplôme se muerait en fait en Ecole professionnelle à plein temps.

Articulation entre niveaux secondaires I et II

Les enseignements obligatoire et post-obligatoire dépendent de deux services distincts, la DGEO et la DGEP. La dernière année de la VSB faisant partie de la formation gymnasiale, il est indispensable que la

communication et la coordination entre niveaux secondaire I et II fonctionnent bien. Nous avons vu que les compétences des élèves entrant au gymnase ne répondent pas toujours aux attentes de ces derniers. Afin de favoriser la concertation entre les différents ordres d'enseignement (voir *Pistes 1 et 2*), les services desquels ils dépendent doivent partager les mêmes priorités.

Piste 11 : Renforcer les contacts entre les deux services, DGEO et DGEP, afin d'identifier les difficultés des systèmes de formation respectifs et d'organiser de manière conjointe les conditions de la transition du secondaire I au secondaire II.

Les contacts au plus haut niveau ne peuvent se substituer aux contacts sur le terrain, entre directions et corps enseignant des niveaux secondaire I et II. Au niveau décentralisé, l'articulation des enseignements concerne chacun des gymnases et les établissements qui forment son bassin de recrutement. L'échange d'informations, la connaissance des problèmes et les attentes des uns et des autres peuvent accroître la compréhension et l'émergence de solutions nouvelles.

Piste 12 : Instituer des rencontres régulières entre enseignants du secondaire I et du secondaire II sur des thématiques communes et favoriser l'information réciproque sur le travail effectué par chacun.

Confrontés aux mêmes défis, les gymnases ont adopté des solutions différentes dont l'efficacité est variable. Des échanges interétablissements, complétant ceux qui existent au niveau des directeurs (CDGV), permettraient un partage des expériences réalisées et le développement de stratégies adéquates. Celles-ci peuvent être développées en commun, sans pour autant se substituer aux initiatives « locales ».

Piste 13 : Renforcer la coordination entre les gymnases par des groupes de travail thématiques réunissant des enseignants intéressés à prendre du recul par rapport aux problèmes rencontrés dans leur enseignement.

5.2 FRAGILITÉ DES ÉLÈVES

Certaines causes de la fragilité accrue des élèves sont extérieures aux systèmes de formation et concernent bien plus largement la société. Ceci ne veut pas dire que les institutions de formation ne participent pas au climat général. A cet égard, l'importance des échecs au gymnase véhicule un message dévalorisant aux jeunes générations. On peut supposer que ce message est largement repris par les enseignants, plus enclins dans nos régions à « motiver » les élèves par la menace de l'échec et la nécessité de faire des efforts que par la valorisation des réussites. L'incertitude face à l'avenir et les discours sur l'obsolescence des savoirs peuvent aussi renforcer la démotivation des élèves face aux études.

Le danger est d'entrer dans un cercle vicieux de renforcement des attitudes de rejet. Il sera alors difficile de susciter un investissement dans l'apprentissage et un sentiment d'appartenance par rapport à une institution qui lui permet de s'épanouir sur le plan intellectuel. Nous avons souligné plus haut que la diversification des options (importante dans notre canton) et l'affaiblissement du rôle social de la classe pouvaient constituer un encadrement insuffisant pour certains élèves. Dans ce contexte, deux éléments nous semblent essentiels : valoriser l'importance des acquis de culture générale et renforcer le sentiment d'appartenance envers l'institution qui permet de les acquérir.

Piste 14 : Réaffirmer la valeur des études de culture générale auprès des jeunes et valoriser les réussites des élèves au cours de ces études.

Piste 15 : Créer des espaces de rencontre susceptibles de compenser l'affaiblissement des classes et de renforcer la solidarité entre élèves (mentorat).

Piste 16 : Développer des groupes de soutien pouvant apporter une aide aux élèves défavorisés sur le plan économique ou affectif.

Piste 17 : Développer des mesures de conseil et d'orientation scolaires et professionnels.

Piste 18 : Renforcer l'identification à l'institution par le développement d'organes participatifs (conseils d'élèves) et par son engagement face à l'extérieur (manifestations, tournois sportifs, etc.).

A l'évidence, chacune des pistes suggérées soulève de nombreuses questions que les acteurs directs sont seuls à pouvoir adresser. Le plus important, dans la complexité et la complémentarité des systèmes de formation, est d'éviter des mesures qui ne serviraient qu'à conforter un secteur au détriment des autres.

GLOSSAIRE

CDGV	Conférence des directrices et directeurs des gymnases vaudois
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFC	Certificat fédéral de capacité
DGEO	Direction général de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction général de l'enseignement post-obligatoire
DGVD	Direction des gymnases vaudois
ED	Ecole de diplôme
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EVAMAR I	Evaluation de la réforme de la maturité, phase I
EVM	Ecole vaudoise en mutation
HBSC	Health Behaviour in School-Aged Children
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogiques
ISPA	Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
PISE	Plate-forme d'information statistique de l'Etat de Vaud
RACC I	Enseignement de raccordement I destiné aux élèves de VSO
RACC II	Enseignement de raccordement II destiné aux élèves de VSG
RRM	Règlement de reconnaissance de la maturité
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SMASH	Swiss multicenter adolescent survey on health
URSP	Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques
VS	Voie secondaire à baccalauréat (exigences élevées)
VSG	Voie secondaire générale (exigences moyennes)
VSO	Voie secondaire à options (exigences élémentaires)

BIBLIOGRAPHIE

- Hupka, A., & Dellenbach, M. (2004). *Konsequenzen der Maturitätsreform 1995 für das Bestehen der Matura, BiEv 6/04, Bildungsplanung und Evaluation*. Erziehungsdirektion des Kantons Bern.
- (2006). *La statistique suisse de l'aide sociale 2004 – Premiers résultats nationaux*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- (2006). *Elèves et titres du degré secondaire II : Scénarios 2005-2014*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- (2005). Règlement d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984 (RLS) du 25 juin 1997 (état: 01.08.2005).
- (2005). *Evaluation der Maturitätsreform 1995 (EVAMAR), Schlussbericht zur Phase 1*. Bern : Eidgenössisches Departement des Innern, Staatssekretariat für Bildung und Forschung.
- (2005). *Ecole de diplôme, Plan d'études, Objectifs, méthodes et programmes des cours 2005/06*. Lausanne : DFJ, DGEF.
- (2005). Ordonnance du Conseil fédéral / Règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) des 16 janvier et 15 février 1995.
- (2004). *Evolution estimée de la démographie scolaire, Vaud 2004-2030. Statistique Vaud*. Lausanne : Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) (Etudes et documents).
- (2004). Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) – *Le rapport concernant la situation helvétique dans une perspective internationale*. Lausanne : ISPA.
- (2003). *2003 Les gymnases*. Rapport final du Comité de projet à l'intention du Chef du SESSFO. Lausanne.
- (2002). *La santé des adolescents, à l'image de la société*. Lausanne : Unité multidisciplinaire de santé des adolescents (UMSA).

